

N°285

Septembre - Octobre 2015

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Prospection botanique et naturaliste dans la nouvelle réserve naturelle Natagora de Froidlieu (au sud du Coputienne)	4
Prospection naturaliste au Cobri	7
Matinée botanique en Calestienne, ou concordance entre terrain et flore	10
Prospection naturaliste dans le Parc Naturel des Deux Ourthes : réserve naturelle de Chifontaine entre Courtil et Bovigny (commune de Gouvy)	13
Découverte des sites restaurés du Projet LIFE Lomme (1ère partie)	17
Prospection naturaliste dans la région de Wavreille	22
Prospection naturaliste le long du RAVEL entre Wanlin et Houyet	32
Observation des chauves-souris et papillons nocturnes	36
Chronique de l'Environnement	39
Bibliothèque	43

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 29 août	Dans le cadre de la nuit européenne des chauves-souris : observation des chauves-souris au crépuscule et en début de nuit.	20h00 Ancienne gare de Villers-sur-Lesse	☆ Marc Paquay
Samedi 5 septembre	Réserve naturelle du Cobri et environs. Nous proposons de poursuivre l'inventaire biologique de notre nouvelle réserve et de ses alentours immédiats.	9h30 Eglise d'Ave	Daniel Tyteca
Samedi 19 septembre	Promenade familiale du dimanche après-midi : Revogne	14h00 Pont de la Wimbe à Revogne	PF Georges De Heyn
Dimanche 27 septembre	Les restaurations du Projet LIFE Lomme : suivi évolutif, 2ème partie Sites visités: Fagne Wiaupont, Rond Fayi (et Fagne de Stan)	9h30 Eglise d'Arville	Hubert Baltus
Dimanche 11 octobre	Matinée ornithologique	8h00 Eglise de On (Marche-en-Famenne)	⊕ Danny Pierret
Vendredi 23 octobre	Commission de l'Environnement Bienvenue à tous !	20h00 Local de Chanly, rue du Tombois	 △ Philippe Corbeel
Samedi 24 octobre	Sortie mycologique	9h30 Parking du château de Lavaux Ste Anne	⚙️ Marc Paquay
Samedi 31 octobre	Géologie et karst : les spécificités de la région de Han-sur-Lesse. Carrière de Resteigne, Galerie des Petites Fontaines (Grotte de Han), pertes du Pré-au-Tonneau et du Nou Maulin, résurgence d'Eprave	9h30 Resteigne, pont sur la Lesse en direction de Belvaux	Yves Quinif
Samedi 7 novembre	Sortie mycologique en association avec les guides-nature du domaine de Chèvetogne.	9h30 Entrée du Domaine de Chèvetogne	⚙️ Arlette Gelin
Samedi 21 novembre	Gestion de la réserve naturelle des NHL au Cobri. Prévoyez les outils dont vous disposez !	9h30 Eglise de Ave	✂️ Marc Paquay et Daniel Tyteca
Vendredi 13 novembre	Conférence de Claude Parvais: « Oiseaux et fleurs d'Ecosse ». Ne manquez pas les photos extraordinaires de Claude, prises à l'occasion de deux séjours en Ecosse.	20h00 Local de Chanly, Rue du Tombois	 Claude Parvais

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !

Prochaine réunion du Comité proposée le vendredi 25 septembre à 20h00.

(*) Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Calendrier des activités

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation			 Attention changement !



Cartes géologiques de la région Resteigne/Han-sur-Lesse/Rochefort

Jean Leurquin a réalisé il y a quelques années deux cartes plastifiées concernant la géologie de la région Resteigne/Han-sur-Lesse/Rochefort. Il s'agit de la carte topographique au 1/25 000 sur laquelle il a reporté les formations géologiques.

Fernand Frix s'est proposé de scanner ces cartes et les rendre ainsi accessibles à toute personne qui souhaite les avoir par voie informatique. Voilà qui est fait.

Vous pouvez donc, si vous êtes intéressé, en faire la demande à Fernand Frix (fernand.frix@skynet.be) ou à Marie-Thérèse Romain (leurquin.romain@skynet.be), qui vous feront bien volontiers parvenir les scans.

Manifestation à Paris le 29 novembre

Cet hiver, Paris sera la capitale mondiale du Climat: les représentants de tous pays s'y retrouveront pour conclure (ou pas) un accord limitant la hausse des t° à 2°. Et ce n'est pas gagné! A nous de soutenir et/ou influencer nos représentants politiques pour qu'ils portent la voix des associations environnementales wallonnes. Sans vous, rien n'est possible! Nous vous proposons d'aller manifester à Paris (intervention financière d'IEW pour le déplacement) le 29 Novembre 2015.

144 places ont été réservées dans un train associatif, les NHL en ont bloqué quelques unes... mais attention, le nombre est limité. Merci de confirmer votre participation à Philippe Corbeel, dans les meilleurs délais, donc maintenant !

Dimanche 14 juin

Prospection botanique et naturaliste dans la nouvelle réserve naturelle Natagora de Froidlieu (au sud du Coputienne)

MARC PAQUAY ET DANIEL TYTECA

Le dynamisme de l'association Natagora en matière d'acquisition et de gestion de réserves naturelles n'est plus à prouver ! Dans le cadre du projet Life « Prairies Bocagères », ont été acquis récemment quelque 9,5 hectares de terres autour du village de Froidlieu. Cet ensemble est constitué de prairies pour l'essentiel, et nous nous proposons aujourd'hui d'en parcourir la partie la plus importante, de près de 6,55 hectares, située au sud du lotissement du Coputienne, avec pour objectif une première caractérisation en termes de diversité végétale et animale.

Les conditions atmosphériques sont plutôt engageantes, et c'est un groupe d'une bonne vingtaine de participants qui se présente au départ. La Figure 1 précise la localisation des zones prospectées, à savoir les « unités de gestion » UG010 et UG009. Il s'agit pour l'essentiel de prairies faméniennes dont la composition floristique laisse à

penser qu'elles ont été pâturées jusqu'à une époque relativement récente (nombreuses graminées ; relativement peu de plantes à fleurs). Dans le bas à l'est, la réserve est bordée d'un ruisseau (Ruisseau des Fagnes), qui se jette dans le ruisseau de Formet, où nous allons évidemment rencontrer une végétation plus hygrophile.

Réserve naturelle Froidlieu

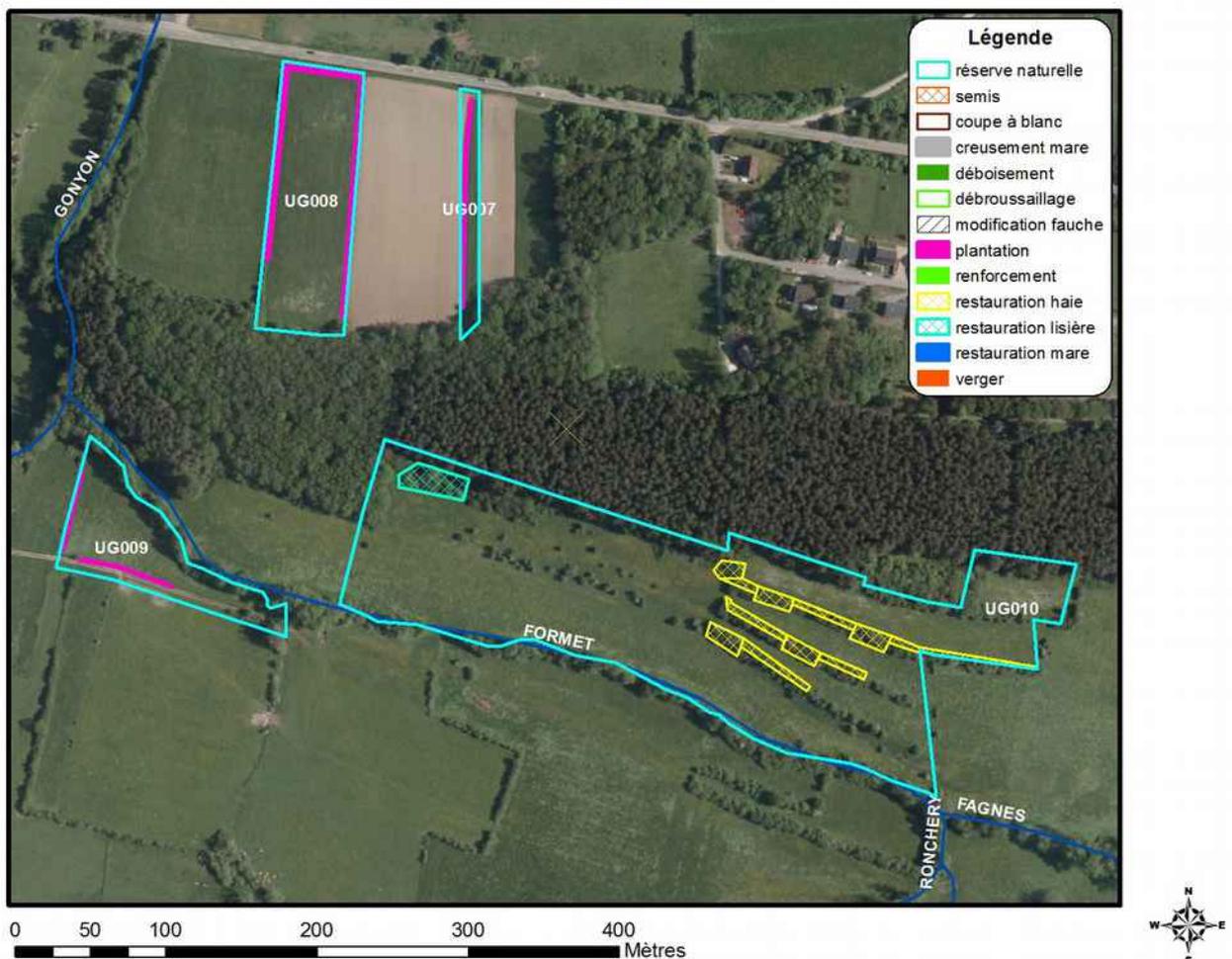


Figure 1. – La partie sud de la réserve naturelle de Froidlieu (document Natagora). Les parcelles parcourues ce 14 juin se trouvent dans les UG010 et UG009

Une remarque importante s'impose à propos de ce compte rendu : l'ensemble des espèces végétales rencontrées ont été regroupées dans un grand tableau, qui sera commun à trois des activités entreprises en Lesse-et-Lomme au cours de ces mois de juin et juillet (voir tableau en annexe, aux pages 24 à 31). Outre notre prospection d'aujourd'hui, sont reprises dans ce tableau nos observations des 20 juin (Cobri) et 18 juillet (Wavreille). Ce tableau reprend également nos observations effectuées le 16 mai dans la réserve Natagora des Spinets (*Barbouillons* n°284). Dans le compte rendu qui suit, de même que dans les autres comptes rendus, nous ne mettons en exergue que les espèces les plus remarquables ou les plus rares.

C'est par la pointe nord-est que nous pénétrons dans la nouvelle réserve (unité UG010). Cette partie est constituée essentiellement de prés secs, haies, talus et lisières. L'inventaire botanique commence dès le chemin menant à la réserve par l'est, et d'emblée nous notons dans la haie en bordure du chemin, un rosier assez rare, le rosier à petites fleurs (*Rosa micrantha*). Le haut de l'unité UG010 frappe par la haute végétation dominante de graminées, avec relativement peu de plantes à fleurs¹. Parmi les graminées, il convient tout de même de relever le brome en grappe (*Bromus racemosus*). Ce n'est qu'une fois franchies les premières haies (à droite sur la Fig. 1), en descendant dans les terrasses plus au sud, que les plantes à fleurs deviennent plus abondantes, et que nous trouvons des espèces peu communes, comme la brunelle découpée (*Prunella laciniata*) ou la bugle de Genève (*Ajuga genevensis*); notons également le poirier sauvage (*Pyrus communis* subsp. *pyraster*) et deux laïches, la laïche en épi (*Carex spicata*) et la laïche muriquée (*C. muricata* subsp. *pairae*).

L'après-midi, nous prospectons la partie sud-ouest, moins pentue, qui comprend des prairies un peu plus fraîches, le bord du Ruisseau de Formet et sa ripisylve. C'est par la pointe sud-ouest et l'unité UG009 que nous entamons la prospection. A nouveau nous notons le brome en grappe (*Bromus racemosus*) parmi d'autres espèces dont de nombreuses graminées. Nous arrivons au Ruisseau de Formet et relevons diverses espèces davantage hygrophiles; entre autres, la balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*), le gaillet des marais (*Galium palustre*), la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), la fétuque géante (*Festuca gigantea*), le rubanier rameux (*Sparanium erectum*), deux joncs (*Juncus inflexus* et *J. effusus*). Notons enfin, plus particulièrement, la laïche des rives (*Carex riparia*).

¹ C'est par un abus de langage que nous parlons de « plantes à fleurs » : bien entendu, les graminées et autres cypéracées ont également des fleurs; en parlant de « plantes à fleurs », nous visons les fleurs à couleurs vives qui attirent les insectes pour leur pollinisation.

L'espace entre les unités UG009 et UG010, visible sur la Fig. 1, abrite la « parcelle CPAS », également constituée de prairies, que nous devons traverser pour rejoindre l'extrémité sud-ouest de l'ensemble parcouru le matin (UG010). Dans ces prairies, et en particulier sur les talus séparant les terrasses, nous notons une végétation fort similaire à celle du matin, avec toutefois une tendance à se rapprocher de celle des pelouses calcicoles aux endroits les plus secs. C'est ainsi que nous voyons à nouveau, entre autres, la bugle de Genève (*Ajuga genevensis*), de même que l'hélianthème jaune (*Helianthemum nummularium*) et le géranium découpé (*Geranium dissectum*).

Deux espèces appellent des commentaires particuliers : d'une part, la bugle de Genève (*Ajuga genevensis*), que nous avons notée à deux endroits, et qui est particulièrement abondante (notre ami Jean-Baptiste Schuermans, de Natagora, pressenti comme conservateur de la réserve, en a dénombré pas moins de 2 000 pieds sur l'ensemble de la réserve !). Il s'agit certainement du plus gros noyau de population de la région. D'autre part, il faut relever aussi l'importante station de la benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*), située dans la parcelle du CPAS. Il s'agit également de la plus grosse station régionale connue.

En ce qui concerne les animaux, nous avons pu observer, au hasard de nos pérégrinations, notamment les espèces suivantes.

Mammifères : nous noterons la présence du renard (plusieurs laissées) probablement attiré par le rat taupier (*Arvicola terrestris*), dont les nombreuses galeries traduisent une forte présence sur le site.

Oiseaux : la réserve est fort intéressante pour les oiseaux des haies et du bocage. Jean-Baptiste, le conservateur, a fait un inventaire aussi complet que possible des oiseaux nicheurs ... Il est clair que la protection de tels milieux campagnards permet d'améliorer le réseau écologique nécessaire à l'avifaune.

Papillons de jour : mentionnons le Myrtil et le Tristan, espèces classiques des milieux herbacés, le Demi-deuil sur les parties sèches du haut de la réserve, le Petit Sylvain (*Limenitis camilla*) volant le long des lisières, le Thécla du prunier (*Satyrion pruni*), espèce caractéristique des alignements de haies. Epinglons l'observation d'un Demi-Argus (*Cyanirys semiargus*), espèce peu courante des prés de fauche de Famenne.

Quelques odonates sont observés aux abords du ruisseau (*Calopteryx virgo* et *Pyrrhosoma nymphula*), ainsi qu'un Anax empereur en chasse au-dessus des prés.

Prospection naturaliste

Près d'un saule, nous observerons *Melasoma vigintipunctata*, une chrysomèle liée à ces espèces d'arbres. En lisière, dans les parties sèches du haut de la réserve, on repère un diptère particulier, parasite des abeilles solitaires nichant dans le sol : le Bombyle hottentot (*Villa hottentota*).

Nous laissons là cet inventaire, certes bien incomplet (voir tableau en annexe pour les plantes), et appuyons les mesures envisagées par Natagora en vue de gérer, voire restaurer par endroits, cet ensemble remarquable, qui contribue à rétablir un vaste réseau de prairies particulièrement représentatives de notre chère Calectienne.



Figure 2. – Le groupe dans l'unité UG010, avec vue vers le sud (photo Daniel Tyteca)

Samedi 20 juin

Prospection naturaliste au Cobri

DANIEL TYTECA ET MARC PAQUAY

C'est aujourd'hui que nous entamons un inventaire systématique de notre nouvelle réserve naturelle du Cobri. Cette prospection sera suivie d'autres, avec pour objectif de caractériser aussi complètement que possible la biodiversité de ce site, où nous engageons aussi un vaste programme d'activités de gestion, visant essentiellement à rétablir des milieux ouverts dans la pelouse calcicole et la zone humide.

La situation géographique et géologique, une première esquisse des milieux rencontrés, ainsi qu'un plan et un programme préliminaire de gestion, ont été donnés dans un numéro précédent (Barbouillons n° 283), auquel nous nous référons largement et renvoyons le lecteur. Comme pour le compte rendu de notre sortie à Froidlieu, nous avons repris dans le tableau en annexe (pages 24 à 31) la liste des espèces végétales observées aujourd'hui.

Deux familles de rossignols accueillent notre groupe d'une petite vingtaine de personnes en ce jour mi-figue, mi-raisin pour ce qui est des conditions météo. D'emblée, dans le petit fragment de pelouse qui surplombe la route, la diversité végétale est frappante, et nous notons déjà quelques espèces intéressantes, parmi lesquelles le fraisier des collines (*Fragaria viridis*), le poirier sauvage (*Pyrus communis* subsp. *pyraster*) et surtout le mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*) très spectaculaire et en pleine floraison. Dans la coupe établie en février dernier, qui nous mène à la « grande pelouse centrale », nous relevons l'abondance des petites pervenches (*Vinca minor*).

Arrivés à la grande pelouse, largement dégagée lors de notre gestion d'il y a quatre mois, nous sommes frappés de la diversité de plantes (voir tableau en annexe) et de la présence de certaines particulièrement rares : pour ne citer qu'elles, à nouveau le mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*) très abondant, le genêt ailé (*Genistella sagittalis*), un ombellifère très rare, la noix de terre (*Bunium bulbocastanum*), une graminée également fort rare, la koelérie pyramidale (*Koeleria pyramidata*), le céraiste à pétales courts (*Cerastium brachypetalum*), l'inule conyze (*Inula conyzae*), la luzule multiflore (*Luzula multiflora*) et le rosier à petites fleurs (*Rosa micrantha*). Du côté des orchidées, la restauration est sans doute encore trop récente (?) pour déjà voir réapparaître les grandes raretés observées ici jadis (l'orchis singe, *Orchis simia*, et l'ophrys frelon, *Ophrys fuciflora*), mais une belle population du platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) a quand même bien résisté à l'embroussaillage et à la reforestation. Le tableau en annexe reflète bien la diversité des plantes observées : plus de 100 espèces dans la pelouse et ses abords immédiats.

Le petit bois installé sur la pente nord n'abrite aucune espèce particulièrement rare, et c'est également le cas de notre « fameux » éperon rocheux, qui n'accueille qu'une petite fougère, la fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*) et la meringie trinerviée (*Moehringia trinervia*). Au bord de la route, en direction de la zone humide, quelques plants d'ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*) retiennent l'attention : bien qu'elle ne soit pas excessivement rare dans notre région de Lesse et Lomme, à un niveau plus global (Région wallonne, district floristique mosan), elle l'est beaucoup plus.

En bordure de la zone humide, toujours près de la route, quelques saules, dont certains forment de belles cépées, posent des problèmes d'identification : s'il est certain que le saule marsault (*Salix caprea*) est bien présent, nous ne pouvons que présumer de la présence du saule blanc (*S. alba*), en raison de l'impossibilité de vérifier certains caractères (feuilles portées trop haut ...).

Le haut de la zone humide ne comporte qu'une flore nitrophile banale, dans laquelle on relève tout de même l'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*). Ce n'est que vers le bas, en s'approchant de suintements et près de la mare, que la végétation se diversifie et comporte des éléments plus dignes d'attention, comme la prêle des champs (*Equisetum arvense*), qui forme une vaste plage de près d'un are, la circée de Paris (*Circaea lutetiana*), des laïches dont la laïche cuivrée (*Carex cuprina*), l'orme champêtre (*Ulmus minor*), ...

Au cours de cette journée, nous avons observé diverses espèces animales, dont voici un rapide compte rendu :

Mammifères : on constate le passage du Renard et du Blaireau (laissées, empreintes et coulées).

Oiseaux - Nous avons noté les espèces suivantes:

Fauvette à tête noire	Rosignol
Pouillot véloce	Accenteur mouchet
Fauvette des jardins	Verdier
Troglodyte	Grimpereau des jardins
Rouge-gorge	Sittelle
Fauvette babillarde	
Merle	

Épinglons le fait que deux couples de Rossignols sont installés sur notre terrain !

Reptiles : observations d'une mue d'Orvet et un Lézard vivipare.



Le tristan, sur des feuilles de chêne dans la pelouse du Cobri
(photo Daniel Tyteca)

MESURES DE GESTION

Nous discutons encore des mesures de gestion à assurer dans notre réserve. Celles-ci doivent se centrer sur trois zones :

1. Nous envisageons une réouverture progressive à partir de la pelouse centrale (sommet et petits versants), à réaliser lors de journées hivernales (débranchage avec exportation, brûlage partiel, andains refuges). L'objectif est de restaurer le site de façon douce et lente ... nous ne sommes pas pressés et nous voulons adopter le rythme de la nature !
2. En ce qui concerne la zone humide, on a évoqué l'abattage et l'enlèvement des gros peupliers (hybrides euraméricains) au moins dans la partie centrale (quelques vieux peupliers, gros et branchus, couverts de gui, situés sur les bords devraient être conservés). L'évolution probable devrait être de type mégaphorbiaie.
3. Le dégagement et la restauration de la mare (curage partiel et démontage de l'îlot) sont des priorités. La situation de la mare semble idéale pour l'accueil du Triton crêté mais elle est actuellement trop ombragée. « L'écosystème mare » fonctionne au mieux lorsqu'il est en pleine lumière ! On a évoqué une éventuelle collaboration avec le Life Bocage dont un des objectifs est de favoriser *Triturus cristatus* ...



Le groupe sur la grande pelouse du Cobri. A l'avant sur la gauche, on distingue des plantes de mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*) (photo Daniel Tyteca)

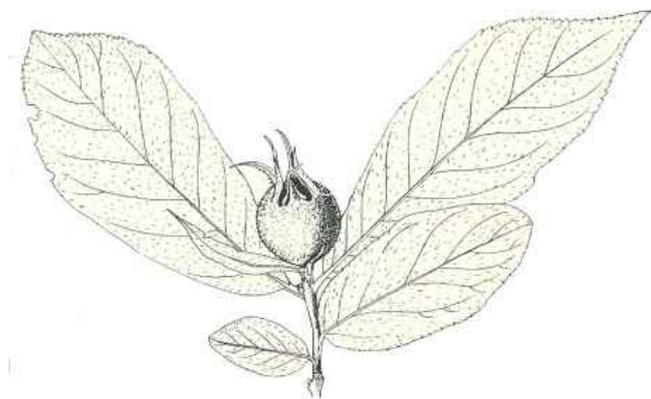
A propos de néflier !

M.TH. ROMAIN

Dans la lisière bordant la route en contrebas de la « réserve » du Cobri, quelques branches un peu bizarres ont attiré notre curiosité et furent attribuées à un néflier. En pénétrant au-delà du fourré de lisière, en contrebas, on y découvre un arbre déjà âgé, au large tronc, gêné dans son expansion par un noisetier imposant, et étalant donc ses branches vers l'extérieur pour y trouver la nécessaire lumière. Sur ces branches, quelques jeunes fruits nous indiquent qu'il s'agit bien d'un ... pommier ! D'un pommier cultivé car les rameaux ne sont pas épineux et les feuilles sont fortement tomenteuses à la face inférieure !

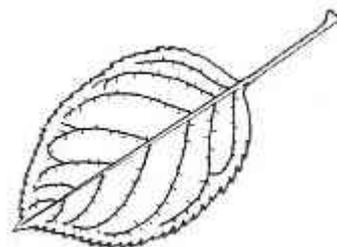
Et en étant un peu plus attentifs, nous aurions vu qu'il ne s'agissait effectivement pas des feuilles d'un néflier (bravo Marie !) ni non plus d'un cognassier comme cela fut évoqué par la suite. Nous vous proposons une comparaison entre ces espèces, histoire de ne plus jamais se tromper à l'avenir !

Néflier (*Mespilus germanica*): feuilles oblongues, à bord entier ou denticulé dans la moitié supérieure, se terminant en pointe allongée pour les feuilles adultes, longues de 5-12 cm, duveteuses en dessous, à pétiole très court (5 mm max.) et nombre de nervures latérales primaires = ou >10.

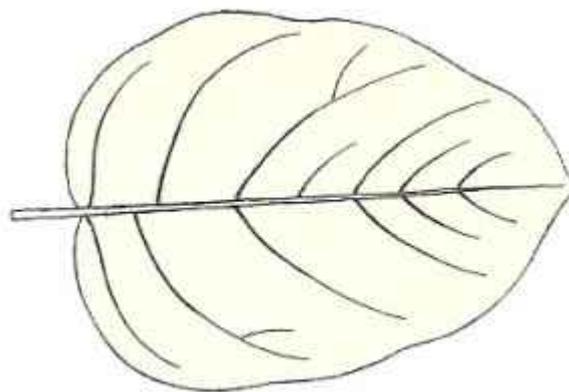


N.B. Selon l'APG III (Angiosperm Phylogeny Group), le néflier est devenu *Crataegus germanica* !

Pommier (*Malus sp.*): feuilles largement ovales, à bord denté, souvent pointues au sommet, longues de 5-10 cm (les feuilles des jeunes pousses ou des rejets souvent beaucoup plus grandes), légèrement velues en dessous à l'état jeune, à pétiole long d'au moins 1 cm et nombre de nervures latérales primaires réduit à 4-6 selon les espèces.



Cognassier (*Cydonia oblonga*): feuilles largement ovales, à bord entier, pointues au sommet, longues de 5-10 cm, franchement tomenteuses en dessous, à pétiole court et nombre de nervures latérales primaires de 5 à 8.



L'ÉCOLOGIE DU NÉFLIER

Il est originaire, non pas d'Allemagne comme son nom le laisserait croire, mais d'Asie mineure où il est cultivé depuis très longtemps. Il fut introduit en Europe occidentale par les Romains (encore eux). C'est une espèce à caractère subatlantique, que l'on peut rencontrer jusqu'à 1100 mètres dans l'étage collinéen.

Il pousse dans les haies, lisières forestières et chênaies acidiphiles. Thermophile, héliophile ou héliophobe, mésophile, il aime les sols assez pauvres en bases mais on peut le considérer comme un acidiphile à large amplitude. En phytosociologie, il est repris comme espèce caractéristique de l'alliance du Quercion roboris, qui regroupe les communautés méso-atlantiques et continentales des sols bien drainés.

Dimanche 28 juin

Matinée botanique en Calestienne, ou concordance entre terrain et flore

GEORGES DE HEYN ET MARC PAQUAY

C'est à l'initiative d'Arlette Gelin que Dominique Champluvier a bien voulu conduire cette sortie botanique axée sur les pelouses calcicoles, les bords de route et de champs ainsi que les ourlets forestiers de la Calestienne. L'après-midi sera consacrée aux prairies de fauche en Famenne (réserve naturelle de la Comogne, dont le conservateur n'est autre que Marc Paquay).

Dominique Champluvier fait un rappel de la géologie de la région avant de démarrer la balade non loin des « Masures » sur la route reliant Han-sur-Lesse à Rochefort.

Nous rejoignons le site de la Rouge Croix par une petite route de campagne bordée d'un talus schisto-calcaire (shales du Frasnien, 375 Ma) délimitant une plantation mixte de pins noirs et de pins sylvestres à l'écorce saumonée. Suite à l'alternance gel-dégel, les shales se délitent en petites plaquettes appelées gélifraacts.

Relevé des plantes principales typiques des groupements du Mesobromion de l'ourlet forestier et du talus schisto-calcaire :

Bromus erectus, *Carex flacca*, *Lathyrus sylvestris*, *Hippocrepis comosa*, *Tragopogon pratensis*, *Knautia arvensis* (fleurs à 4 pétales alors que celles de *Scabiosa columbaria* en ont 5 : truc mnémotechnique de Fernand Frix), *Hypericum perforatum*, *Helleborus foetidus* aux feuilles pédalées (nervation à 3 nervures principales dont les 2 latérales sont ramifiées), *Ononis repens*, *Potentilla tabernaemontani* (= *verna*), *Sanguisorba minor*, *Galium mollugo*, *Linum catharticum*, *Teucrium botrys* et *T. chamaedrys*, côte à côte sur le talus, *Sedum rupestre*, *Crepis capillaris*, *Leontodon hispidus*, *Echium vulgare*, *Allium vineale*, *Daucus carota* et *Cotoneaster horizontalis*, échappé de jardin.

En bas de talus enrichi en argile suite à l'altération des schistes, nous trouvons *Lactuca serriola*, *Rumex crispus*, *Alliaria petiolata*, *Clematis vitalba* et *Convolvulus arvensis*.

Un peu plus loin en direction de la Rouge Croix, nous trouvons, bordant un champ de blé, *Arrhenatherum elatius*, plante fourragère appréciée, *Equisetum arvense*, *Alopecurus myosuroides*, graminée qui fleurit dès le début du printemps et dont le nom vernaculaire est vulpin des champs ou queue de renard. Son étymologie est redondante : du latin *vulpes* = renard, du grec *alopex* = renard et *uros* = queue.... Mais *myosuroides* signifie queue de souris !

Nous arrivons au site de la Rouge Croix, pelouse schisteuse érigée en réserve domaniale et gérée par fauchage. La population d'*Orchis morio* est fort affaiblie et *Antennaria dioica*, qui faisait sa réputation, a disparu, probablement

par manque d'échanges génétiques avec des populations voisines trop éloignées et la modification du milieu malgré les efforts de gestion.

Relevé des plantes caractéristiques du milieu : *Crepis capillaris*, *Agrostis stolonifera*, *Hieracium pilosella* (aux fleurs ligulées couleur citron), *Digitalis lutea*, *Helianthemum nummularium* (à 3 sépales alors que ses pétales sont au nombre de 5), *Campanula rapunculus* à l'inflorescence d'un bleu délavé, *Genista tinctoria* (dont les sommités fleuries, contenant de la lutéoline, étaient utilisées autrefois pour colorer les tissus en jaune et, en association avec la guède ou pastel *Isatis tinctoria*, donnaient de beaux tons de verts), *Briza media*, *Anthoxanthum odoratum*, typique des prairies maigres, *Primula veris* (en fruits), *Avenula pubescens*, *Holcus lanatus*, *Danthonia decumbens* traduisant une zone argileuse décalcifiée où l'étrépage pourrait favoriser la germination des graines d'*Antennaria dioica*. On relève aussi *Rhinanthus minor*, *Trifolium montanum*, *Leucanthemum vulgare* et *Brachypodium pinnatum* qui tend à s'étendre aux dépens des autres espèces prairiales, malgré les mesures de gestion.

Arlette Gelin rappelle que la Rouge Croix n'est pas seulement un site botanique remarquable, son passé archéologique ne l'est pas moins. En effet, des fouilles vers le milieu du siècle passé ont révélé un cimetière romain et mérovingien dont les 506 sépultures s'étendaient de la fin du 4ème siècle au début du 8ème siècle. Les plus anciennes concernaient une cinquantaine de tombes romaines à incinération, constituées de petites fosses carrées de 60 cm de côté contenant des armes, de la poterie et de la verrerie. Les sépultures mérovingiennes plus récentes, nettement plus nombreuses, sont des tombes de pleine terre aux parois renforcées par des pièces de bois ou des agencements en pierre et contenaient aussi armes, poteries et bijoux. A noter que dans deux tombes du début du 8ème siècle, les archéologues ont mis au jour des cavaliers ensevelis avec leur cheval.

Nous reprenons notre chemin en nous dirigeant vers le Tienne del Roche et longeons des champs argilo-limoneux plantés de blé et de seigle en bordure desquels nous rencontrons *Sonchus arvensis*, *Papaver rhoeas*, *Senecio*

erucifolius, *Geranium molle* (dont les pétioles portent à la fois des poils courts et longs non glanduleux), *Lolium perenne*, *Trisetum flavescens*, *Dactylis glomerata*, *Phleum pratense*, *Agrostis stolonifera*, *Alopecurus myosuroides*, *Matricaria recutita* (= *Chamomilla*) à forte odeur de camomille au froissement, au réceptacle conique creux et sa cousine *Matricaria maritima subsp. inodora* à odeur faible, au réceptacle plein, hémisphérique ou largement conique.

Nous abandonnons les terrains schisto-calcaires du Frasnien et abordons le Givétien calcaire (380 Ma) en grim pant au sommet du Tienne del Roche.

L'ourlet forestier révèle *Dianthus armeria*, qui se raréfie dans nos régions par la pollution due aux engrais et pesticides, *Rosa micrantha* à odeur de pomme et dont les tiges ne portent que des aiguillons alors que celle de *R. rubiginosa* portent à la fois des aiguillons et des acicules, *Crataegus laevigata* et *C. monogyna*, *Euonymus europaeus*, *Cornus mas* et *C. sanguinea*, *Viburnum lantana*.

Une zone plus humide en bas de pente abrite la baldingère (*Phalaris arundinacea*).

Dans le sous-bois, en bordure du chemin, nous relevons *Poa nemoralis* dont l'implantation des feuilles évoque le salut nazi, *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica*, *C. divulsa*, *C. cuprina*, *Elymus caninus* (petite tache noire à la base des limbes), *Ulmus glabra*, *Cardamina impatiens*, aux siliques libérant leurs graines en rafales lors de contacts.

Avant d'arriver au sommet du Tienne del Roche, nous croisons les vestiges des remparts du castrum romain édifié sur ce promontoire au 4ème siècle. Cette forteresse était une des places fortes qui devait contenir les envahisseurs germains. Elle était ceinturée par une muraille de 2 m de largeur, elle-même doublée par un fossé. Sa position stratégique ne l'a pas empêchée de tomber sous les coups des guerriers venus au-delà du Rhin et les vestiges dégagés témoignent de la violence des combats.

Ce ne sera pas la dernière invasion venant de l'est. Les phénomènes migratoires ont existé de tous temps et s'accompagnent de profondes modifications des civilisations. Ils touchent actuellement toute la planète et ont pris une ampleur accrue en raison des dictatures diverses, de l'insécurité et de la misère régnant dans certaines régions. Ces espoirs d'une vie terrestre meilleure sont hélas souvent déçus.

Du promontoire du Tienne del Roche, nous avons un point de vue sur les divers tiennes, la Lomme qui souligne la base du tienne calcaire et la plaine alluviale avec sa chavée. Autrefois, la Lomme contournait le Rond Tienne mais avec l'érosion de la zone externe du méandre et le

dépôt d'alluvions dans sa zone interne, le méandre a fini par se recouper en laissant un bras mort qui, une fois comblé par les alluvions, est devenu une zone de culture au sol assez fertile.

Nous descendons par un chemin en escalier jusqu'à la grotte d'Eprave, grillagée pour empêcher tout vandalisme. La grotte d'Eprave est une ancienne « résurgence » de la Lomme. Le réseau de cette grotte est principalement dû à la dissolution des roches calcaires par les eaux météoriques chargées en gaz carbonique. Ce type de relief forme ce que l'on appelle un modelé karstique.

Le Gros Tienne qui nous fait face a aussi une « résurgence » mais au débit beaucoup plus faible et qui s'assèche en été.

Citons quelques plantes au passage : *Hypericum hirsutum*, *Campanula persicifolia*, *Melica uniflora*, *Lactuca muralis*, *Polypodium vulgare*, *Asplenium trichomanes*.

Quoique le site soit en zone de G(rand) I(ntérêt) B(iologique), cela n'empêche pas une famille de s'installer confortablement et sans complexe face à la résurgence d'Eprave autour d'un feu destiné à un barbecue. La tranquillité du lieu n'était pas vraiment assurée et ce spectacle gâchait celui du flux au débit impressionnant qui se jetait dans la Lomme. On devrait utiliser le terme exurgence plutôt que résurgence, car ici il s'agit d'un réseau souterrain résultant de la collecte des eaux de pluie sur tout le massif calcaire et non d'une rivière qui se perd dans la roche et ressort ensuite, comme la Lesse au gouffre de Belvaux qui émerge ensuite à la sortie des grottes de Han. Les eaux collectées confluent et sont piégées devant une barrière de schistes imperméables. Par la pression, elles remontent à la surface en creusant le calcaire sur une hauteur de plus de 90 m, jaillissent de la falaise calcaire et rejoignent ensuite la Lomme toute proche.

A noter la présence des masses arrondies des fossiles de stromatopores qui constituent la majorité de la masse de la falaise calcaire. Les stromatopores sont des spongiaires, organismes encroûtants uniquement fossiles, formés de couches calcaires parallèles et réunies par des piliers perpendiculaires.

La Calestienne est riche en phénomènes karstiques et six communes se sont unies pour constituer un dossier établi par de nombreux scientifiques. La Région wallonne présentera le dossier en septembre à la commission d'agrégation du Patrimoine Mondial de l'Unesco afin de réaliser un Parc géologique dont les retombées touristiques devraient être bénéfiques.

LA RÉSERVE NATURELLE DE LA COMOGNE

Après le pique-nique, nous nous rendons dans la plaine de basse Famenne, près de Focant, plus précisément dans la réserve naturelle de Comogne. Ces grandes prairies de fauche ont été mises en réserve à partir de 1996 suite à une opportunité d'achat de l'asbl RNOB à l'époque. Cette acquisition a été possible grâce au soutien de l'Europe et de la Région dans le cadre d'un programme "LIFE" visant la conservation du Rôle des genêts et de l'habitat associé. La conservation des prairies semi-naturelles de la Famenne est difficile du fait de l'intensification agricole. Cet "îlot" de prairie naturelle, de près de 30 hectares, constitue l'une des plus belles réserves du genre dans la région. On y poursuit la fauche traditionnelle dans le respect de la flore et de la faune. La gestion est maintenant sous la houlette de l'asbl Natagora.

Le site, constitué de prairies relativement humides, de mares, de haies et de bocages, a fait l'objet de plusieurs prospections de la part des Naturalistes de la Haute Lesse. Un suivi permanent et une gestion attentive permettent le maintien et l'évolution naturelle favorables à la biodiversité. Régulièrement, des espèces nouvelles apparaissent ou sont découvertes. La prospection d'aujourd'hui a permis de découvrir, grâce à notre guide, une espèce de plante (nouvelle ou passée inaperçue ?) *Alchemilla filicaulis* subsp. *vestita*. Cette alchémille est considérée comme rare à très rare dans le district mosan.

Sous la chaleur accablante de cet après-midi, nous effectuons un transect dans les prés pour en apprécier la

flore. Notre attention est particulièrement portée sur les *Carex*. Nous observons : *Carex hirta*, *C. Cuprina* (= *otrubae*), *C. spicata*, *C. tomentosa*, *C. panicea*, *C. caryophyllea*, *C. ovalis*, *C. disticha*, *C. nigra*, *C. flacca* et *C. acuta*. Aux abords des plages de *Carex acuta*, dans un secteur en dépression, nous découvrons *Juncus compressus*, autre nouvelle trouvaille pour la réserve ! La partie arrière de cette grande prairie est fort maigre. *Rhinanthus minor* et *Stachys officinalis* sont des plantes très présentes. Nous recherchons les tiges d'*Orchis morio* et de *Dactylorhiza majalis* ... que nous trouvons dans un état fort sec.

L'après-midi est bien avancé quand l'essentiel du groupe décide d'en terminer là.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

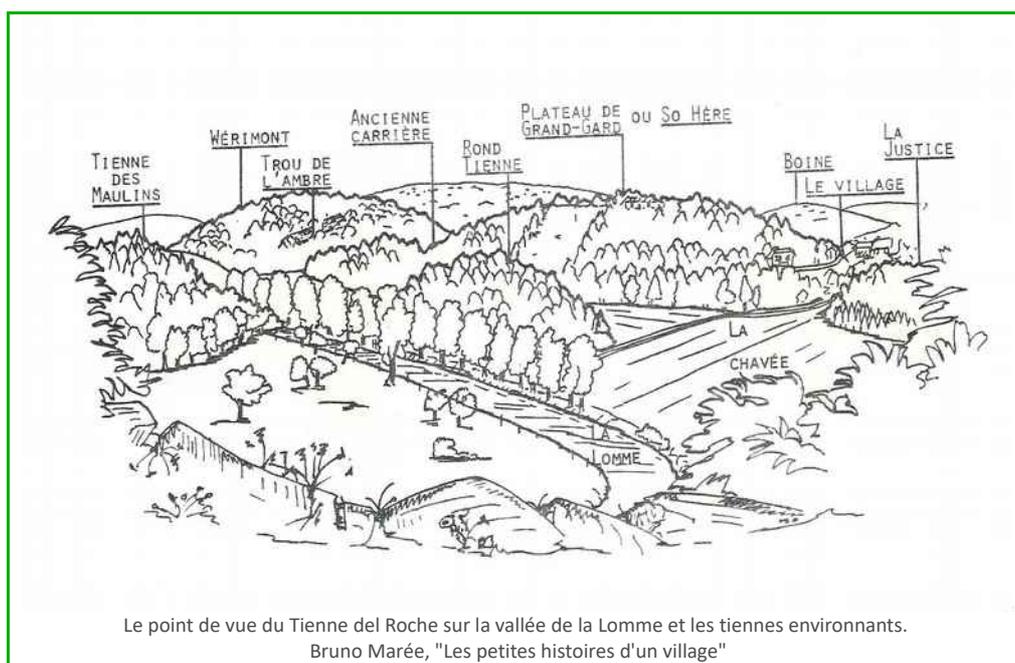
Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. Edition du Jardin botanique national de Belgique. J. Lambinon & F. Verloove (& coll.). Sixième édition, 2012.

Les petites histoires d'un village (Han-sur-Lesse). Bruno Marée. Edition du Syndicat d'initiative Lesse et Lomme. 1967.

Atlas du karst wallon. Bassin de la Lesse Calestienne. CWEPS, 2015.

Les sentiers géo-pédologiques en province de Namur - S.Rekk, L.Bock, V.Hallet.

Site <http://environnement.wallonie.be>



Samedi 4 juillet 2015

Prospection naturaliste dans le Parc Naturel des Deux Ourthes : réserve naturelle de Chifontaine entre Courtil et Bovigny (commune de Gouvy)

NATHALIE CLAUDY ET DANNY KLAESSENS

AVEC L'AIDE DE PHILIPPE COLLAS, CHARGÉ DE MISSION NATAGORA, CONSERVATEUR DE LA RN DE CHIFONTAINE

Malgré la canicule de ce samedi 4 juillet (plus de 35 degrés), 3 courageux Natus étaient au rendez-vous à l'heure prévue à l'Eglise de Courtil, bottes aux pieds. Le programme de la journée a été adapté. La visite de l'après-midi a été annulée (RN de la vallée du Glain) car les températures l'après-midi devenaient vraiment insupportables. C'est donc dans l'intimité et la bonne humeur qu'un petit groupe motivé a visité la réserve naturelle Natagora de Chifontaine équipé des indispensables couvre-chefs et réserves d'eau.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une petite explication du contexte de l'organisation de cette journée s'impose. Le Parc Naturel des Deux Ourthes (www.pndo.be) met actuellement en place un réseau d'observateurs naturalistes afin de mieux connaître la biodiversité présente sur son territoire⁽¹⁾. L'objectif final étant de mieux préserver les espèces qui s'y trouvent et aussi, nous l'espérons, de découvrir de nouveaux sites intéressants.

Aussi, nous avons organisé cette sortie dans un esprit de partage : d'une part c'est une façon pour le PND0 de récolter de nouvelles données, grâce à l'expertise des Natus et en même temps le plaisir de vous faire découvrir les richesses botaniques et faunistiques d'une autre région.

SITUATION

La réserve naturelle de Chifontaine est située dans la commune de Gouvy, entre les villages de Courtil et Bovigny, dans le district phytogéographique ardennais et plus précisément la limite du sous-district de la Haute Ardenne (altitude entre 465 et 500m).

D'un point de vue hydrogéographique, elle est constituée des têtes de sources du ruisseau du Glain, affluent de la Salm dans le sous-bassin de l'Amblève.

GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE

Situé au sud du massif cambrien de Stavelot, le socle géologique est constitué des roches parmi les plus anciennes que l'on trouve en Ardenne, formées au début de l'ère primaire (schistes et phyllades essentiellement).

Les sols présentent une charge caillouteuse importante et sont généralement très fortement gleyifiés. Ce sont principalement des sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse (et schisto-phylladeuse), et à développement de profil non défini.

L'imperméabilité de ces sols et la pluviosité importante ont conduit à l'accumulation de tourbe en de nombreux endroits. Une couche de tourbe de faible épaisseur (maximum 40 cm) recouvre en effet une grande part de la

surface de la réserve. Ces sols paratourbeux ont cependant été affectés par le drainage et la plantation systématique de résineux au cours du siècle passé.

HISTORIQUE

D'après la carte de Ferraris (1770), l'entièreté du site de Chifontaine se trouve dans un vaste ensemble repris sous le nom de « bruyères ». Une immense étendue de landes occupait l'espace compris entre le village de Bovigny à l'est et le massif du Bois de Ronce à l'ouest. La lisière entre la futaie feuillue de Ronce et les landes à bruyère devait se trouver à hauteur du chemin empierré qui délimite la bordure ouest de la réserve.

Au début du vingtième siècle, les plantations de résineux se généralisent et remplacent les landes à bruyères initialement présentes. Au niveau de la réserve naturelle proprement dite, c'est surtout après la seconde guerre mondiale que les prairies humides furent plantées d'épicéas.

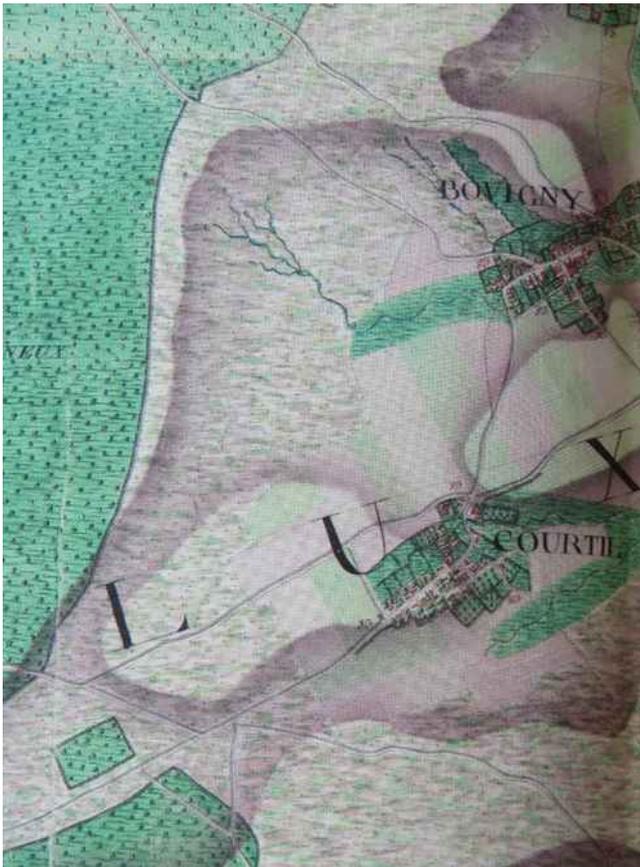
Par le passé, l'ensemble de la réserve était donc constitué de milieux ouverts (landes et prairies extensives). Les parties boisées sont relativement récentes. Ceci explique pourquoi le potentiel de restauration de milieux ouverts est si important à Chifontaine (banque de graines d'espèces végétales des landes).

Selon certains anciens habitants de Bovigny, l'exploitation de tourbe a pu exister à Chifontaine. Cette activité a toutefois dû rester marginale.

RÉSERVE NATURELLE DEPUIS SA CRÉATION JUSQU'À AUJOURD'HUI

La réserve naturelle de Chifontaine a vu le jour en 1990 sous l'impulsion de Natagora dans le cadre du programme de protection de la cigogne noire. Les terrains ont été acquis en plusieurs étapes : environ 9 ha en 1997, 6 ha supplémentaires en 2004. En 2009, année d'introduction du dernier dossier de demande d'agrément, la réserve totalise plus de 26 hectares pour atteindre aujourd'hui en 2015 environ 37,50 hectares.

Prospection naturaliste



PROJETS EUROPÉENS — ACQUISITION ET TRAVAUX DE RESTAURATION

Entre 2004 et 2012 deux projets Interreg (programmations III et IVa) transfrontaliers (Belgique et Grand-Duché de Luxembourg) de restauration des fonds de vallées enrésinés ont permis d'agrandir la réserve d'environ 13 ha. Des travaux de désenrésinement, nettoyage de fonds de bois et creusement de mares y ont été réalisés. Un monitoring a été effectué aussi pour le suivi de l'avifaune, des odonates, papillons et quelques carrés permanents ont été placés. Le PNDO et Natagora étaient les partenaires wallons de ce projet.

Plus récemment quelques actions supplémentaires ont été financées dans le cadre du projet Life « Restauration des habitats naturels de l'Ardenne liégeoise », projet toujours en cours actuellement (2012 – 2018). Il s'agit d'abattage d'arbres résineux isolés dans le but d'éliminer les semenciers et du creusement de nouvelles mares en faveur des odonates.

VÉGÉTATION ET HABITATS

Un inventaire et une cartographie de la végétation ont été effectués en 2008 par Natagora lors de l'introduction du dossier de demande d'agrément. Les communautés végétales présentes sur le site sont variées et étroitement

liées à la nature du sol et au réseau hydrographique : les sources de petits ruisseaux, les milieux ouverts sur sols paratourbeux (tourbière de transition, bas-marais acides et landes tourbeuses), les prairies humides abandonnées, les milieux boisés (boulaie tourbeuse, saulaies marécageuses, ...) et mises à blancs (anciennes plantations de résineux) à divers stades de recolonisation naturelle.

PRINCIPALES ESPÈCES OBSERVÉES ET MILIEUX PARCOURUS

Lors de notre sortie, notre petit groupe de naturalistes se scinde rapidement en deux parties. Danny ne peut résister à l'attrait des mares à l'affût des odonates.

Le reste du groupe, plus versé vers la botanique, s'oriente vers le cœur de la réserve naturelle : le bas-marais à narthécie (*Narthecium ossifragum*).

FLORE ET VÉGÉTATION

Nous ne serons pas déçus : un magnifique tapis rouge d'orchis tachetés (*Dactylorhiza maculata*) en pleine floraison cotoie les plages de narthécie (*Narthecium ossifragum*) dont les premières fleurs ornent le tableau de quelques belles taches de couleur orange. Les espèces les plus intéressantes et les plus rares se trouvent à proximité : quelques pieds de genévriers (*Juniperus communis*) sont protégés de la dent du gibier par une clôture de type ursus.



Vue de la tourbière avec la population d'orchis tachetés (*Dactylorhiza maculata*) et la narthécie (*Narthecium ossifragum*), photo Daniel Tyteca

On y trouve également de très belles plages de canneberges (*Vaccinium oxycoccos*) en début de fructification sur des buttes de sphaignes. Les principales espèces relevées à proximité : deux espèces de linaigrettes (*Eriophorum vaginatum* et *E. angustifolium*), bruyère quaternée (*Erica tetralix*), laïche noire (*Carex nigra*), laïche à bec (*Carex rostrata*)... La molinie (*Molinia caerulea*) est également présente sans pour autant compromettre les autres espèces végétales caractéristiques de la lande tourbeuse.

Prospection naturaliste

Pour nous y rendre nous avons traversé une ancienne mise à blanc de résineux, constituée d'une mosaïque de milieux oligotrophes humides et plus secs par endroits.

On y note la présence du millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*), caractéristique des coupes forestières et landes acides. Les parties les plus sèches sont dominées par la bruyère commune (*Calluna vulgaris*), la myrtille (*Vaccinium myrtillus*), le gaillet du Harz (*Galium saxatile*) et des fétuques à feuilles fines.

Les petites dépressions humides sont colonisées par des laïches de petites tailles telles que la laïche étoilée (*Carex echinata*), la laïche vert jaunâtre (*C. demissa*) et la laïche bleuâtre (*C. panicea*), ainsi que par des petits joncs tel que le jonc couché (*Juncus bulbosus*). Les joncs de plus grande taille sont également bien présents : le jonc raide (*Juncus squarrosus*), le jonc à tépales aigus (*J. acutiflorus*) et les plus communs joncs épars (*J. effusus*) et aggloméré (*J. conglomeratus*).

Les graminées qui dominent dans ces milieux sont l'agrostis des chiens (*Agrostis canina*) et la canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), ainsi que, plus localement, des fétuques à feuilles fines. Quelques touradons de molinie (*Molinia caerulea*) sont également relevés.

En résumé, à part le millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*), aucune nouvelle espèce n'a été découverte. Il serait intéressant d'y retourner pour une prospection de groupes non inventoriés à ce jour : champignons, mousses et lichens. Un appel est lancé aux amateurs.... Peut-être pour l'année prochaine.



Photo Georges De Heyn

FAUNE

La liste des papillons diurnes, établie sur base de prospections antérieures, s'élève à 25 espèces mais ce jour-là, la vedette était incontestablement le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*). Il s'agit d'une espèce boréo-alpine, univoltine (pic de vol en juillet), typique des tourbières acides à sphaignes, des tourbières hautes et des tourbières de transition et sa chenille est inféodée à la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*).



Le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*), photo Danny Klaessens

Notons la présence d'espèces communes comme *Coenonympha pamphilus*, *Aphantopus hyperantus* et *Pieridae* sp..

Près des nouvelles mares creusées, les odonates sont plus diversifiés : *Coenagrion puella*, *Enallagma cyathigerum*, *Pyrrosoma nymphula*, *Lestes sponsa*, *Libellula depressa*, *Libellula quadrimaculata*, *Orthetrum coerulescens* et une nouvelle espèce pour ce site : *Orthetrum brunneum* mâle.



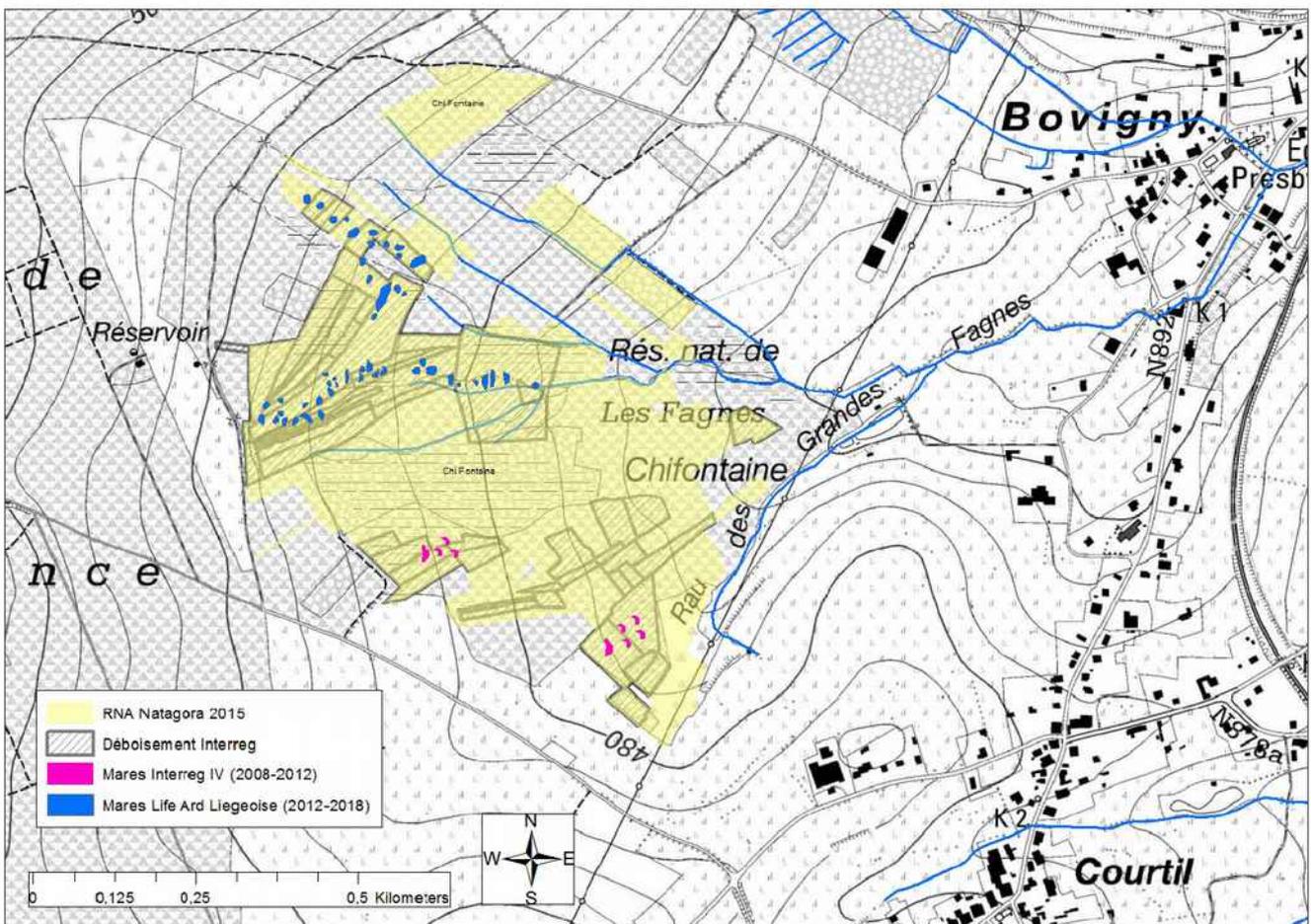
L'orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), photo Danny Klaessens

Prospection naturaliste

REMERCIEMENTS

Merci aux Natus pour leur participation à cette journée et à Natagora pour l'autorisation d'accès à cette réserve et la documentation fournie (dossier de demande d'agrément). Merci aussi à Denis Parkinson qui a effectué les relevés entomologiques de 2008 à 2012 et rédigé un rapport détaillé.

(1) Le périmètre du PNDO comprend 6 communes : Houffalize, Gouvy, La Roche-en-Ardenne, Bertogne, Tenneville, Sainte-Ode.



Samedi 11 juillet

Découverte des sites restaurés du Projet LIFE Lomme (1ère partie)

HUBERT BALTUS

Le Projet LIFE Lomme a opéré durant 5 ans entre 2010 et 2014. Une trentaine de sites restaurés pour une superficie totale d'environ 450 hectares. La gamme d'habitats restaurés est large : tourbières, landes, prairies, forêts feuillues. Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été porteurs du projet dès son origine. Il était donc nécessaire de leur faire découvrir l'étendue des travaux de restauration. Certains sites sont déjà bien connus. Le programme choisi devait leur faire découvrir des sites moins connus : la Vallée de la Noire Eau, la Fange Bubü et le Pont de Libin.

Rendez-vous était fixé à 9h, heure inhabituelle pour les Natus. Peu d'entre eux sont au rendez-vous. Nous décidons d'attendre 9h35 pour les retardataires. Nous démarrons finalement à 11 personnes pour une journée qui s'annonce estivale, le soleil est présent et la température monte déjà.

10h00 : Arrivée dans la Vallée de la Noire Eau. A mi-chemin entre Libin et Recogne, cette vallée s'étire entre le lieu-dit Gerbaifè et la RND des Anciennes Troufferies de Libin avec laquelle elle est contiguë. La rive gauche est sous statut de zone humide d'intérêt biologique (ZHIB) et est propriété de la commune de Libin. La rive droite est sous statut de réserve naturelle domaniale (RND) et est propriété de la

commune de Libramont. Deux cantonnements DNF en ont la gestion : Libin et Saint-Hubert. Dans toute cette complexité administrative, un seul plan de gestion règle heureusement l'entièreté du super-site Troufferies de Libin - Vallée de la Noire Eau d'environ 140 hectares.

La Noire Eau ou l'Eau Noire est affluent du Serpont et reçoit le ruisseau du Grande Zande, c'est-à-dire qu'elle collecte l'entièreté des eaux des Troufferies de Libin. La vallée avait subi durant le siècle dernier de nombreuses dégradations majeures telles que le drainage des zones tourbeuses et la plantation de résineux exotiques.

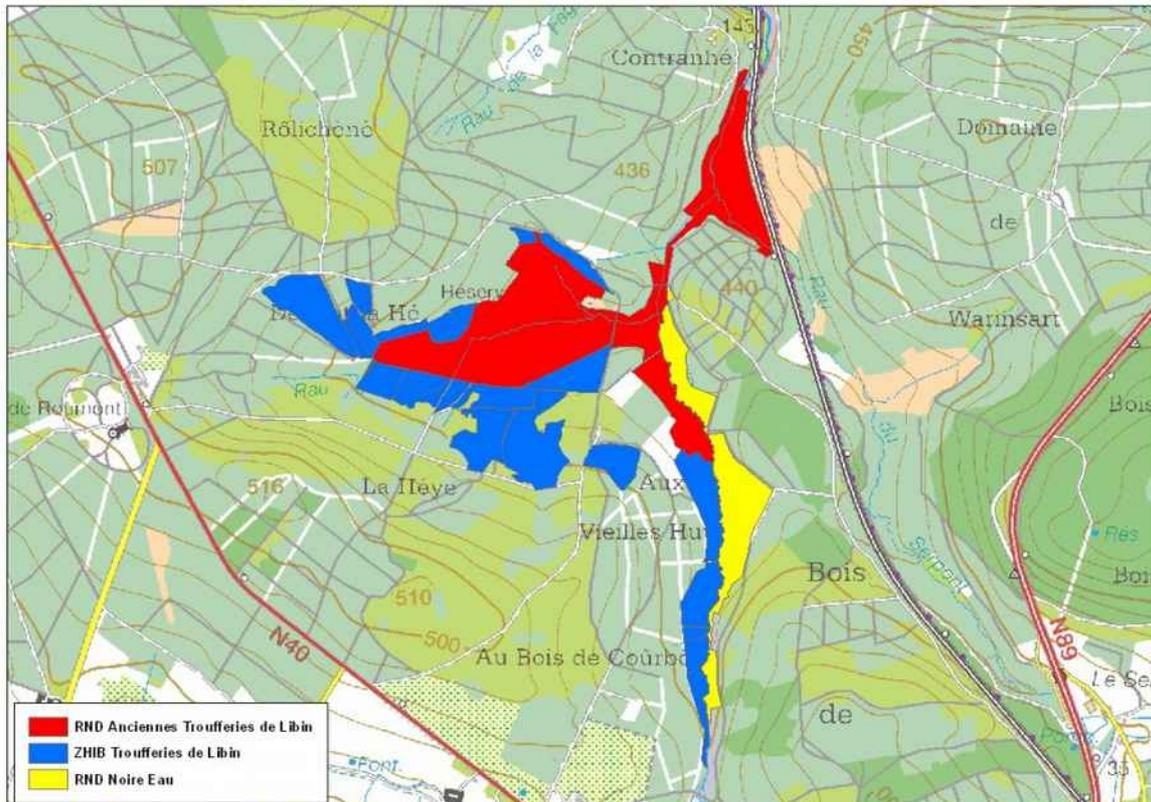


Fig. 1. La RND de la Vallée de la Noire Eau avec la RND des Anciennes Troufferies de Libin et la ZHIB des Troufferies de Libin font partie d'un même ensemble à présent restauré et protégé.

A partir de 2011, elle a fait l'objet de travaux de restauration relativement lourds : déboisement, nettoyage de coupe, gyrobroyage, colmatage de drains, creusement de mares, étrépage, ... Les dernières restaurations y ont été menées en 2014, dernière année du projet. Qui dit restaurations récentes, dit milieux jeunes et peu évolués.

Notre équipe s'arrête en amont de la vallée au lieu-dit Bois de Courbôle. Le paysage actuel de la vallée, très ouvert et parsemé de nombreuses mares, contraste fortement avec ce qu'il était il y a quelques années.

Une partie des Natus se penchent directement sur la flore en mutation du site. L'évolution positive vers une mosaïque de landes sèches et humides et de bas-marais acides est déjà observable un an seulement après la fin des travaux. Les relevés botaniques faits en ce jour en témoignent : : *Athyrium filix-femina*, *Calluna vulgaris*, *Carex demissa*, *C. echinata*, *C. muricata subsp. pairae*, *C. ovalis*, *C. pallescens*, *C. rostrata*, *Digitalis purpurea*, *Dryopteris carthusiana*, *Festuca rubra*, *Galium palustre*, *G. saxatile*, *Holcus mollis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus acutiflorus*, *J. articulatus*, *J. bulbosus*, *J. effusus var subglomeratus*, *J. squarrosus*, *Linaria repens*, *L. vulgaris*, *Luzula multiflora subsp. congesta*, *Molinia caerulea*, *Potamogeton polygonifolius*, *Potentilla erecta*, *Teucrium scorodonia*. Dans la Noire Eau, on retrouve également *Ranunculus penicillatus*. Sur le chemin accédant au site, notons *Danthonia decumbens* et *Gnaphalium sylvaticum*.

D'autres Natus observent les insectes et particulièrement les libellules. Celles-ci ont trouvé, dans ces larges ouvertures opérées et les nombreuses mares créées, des habitats propices à leur développement. Plusieurs espèces sont présentes sur les quelques mares prospectées : *Aeshna cyanea*, *Anax imperator*, *Coenagrion puella*, *Enallagma cyathigerum*, *Ischnura elegans*, *Lestes sponsa*, *Libellula quadrimaculata* et *Sympetrum danae*. Ajoutons *Cordulegaster boltonii* et *Calopteryx virgo* volant au-dessus de la Noire Eau, ce qui porte le nombre à 9 espèces. D'autres insectes ponctuent les relevés entomologiques parmi lesquels les criquets *Omocestus viridulus* et *Chrysochraon dispar* et la sauterelle *Metrioptera brachyptera*.

Parmi les observations ornithologiques réalisées sur ce site, la linotte mélodieuse, le tarier pâtre et le pipit des arbres sont les témoins de la réouverture du site. Egalement observés ou entendus : bec-croisé des sapins, pouillot véloce et fauvette à tête noire.

Peu avant midi, nous décidons de nous mettre en route vers le second site de la journée : La Fange Bubu. Nous sommes dans le triage d'un agent DNF bien connu : Denis Herman. C'est là que nous décidons de manger sur le chemin en surplomb du site, à l'ombre des épicéas « bien venus ». Un autour des palombes se signale à nous par quelques rondes aériennes.

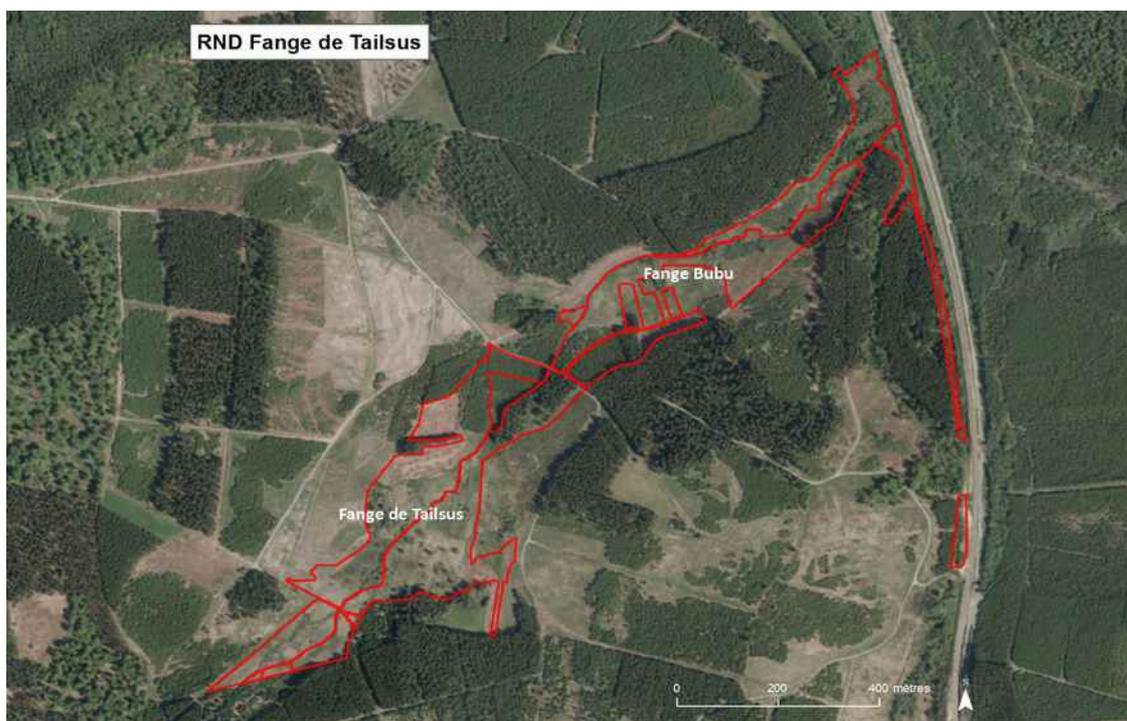


Fig. 2. La Fange Bubu fait partie de la réserve naturelle domaniale de la Fange de Tailsus.

La Fange Bubu fait partie de la RND de la Fange de Tailus. La totalité du site fait environ 25 ha. Avant le projet LIFE, ces deux fanges étaient déjà gérées en faveur de la conservation de la nature car en cours de protection comme réserve naturelle domaniale. A la Fange Bubu, Le LIFE Lomme a permis d'étendre le site via des achats de terrain et des conventions avec des propriétaires publics et privés. Les opérations de restauration ont visé essentiellement le désenrésinement total du site, le creusement de mares, le colmatage de drains et la plantation de feuillus diversifiés.

Parmi les landes et les bas-marais, la présence d'une large tourbière de transition au cœur du site est exceptionnelle dans cette vallée très encaissée. La prise de contact avec le tapis végétal flottant n'était pas rassurante pour les participants qui progressaient d'un pas hésitant.



Fig. 3. Le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
(Photo Hubert Baltus).

La richesse du site n'est pas resté indifférente à une partie des Natus absorbés par quelques perles botaniques telles que l'orchis tacheté, le rossolis à feuilles rondes (*Drosera*

rotundifolia), la linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), la succise des prés (*Succisa pratensis*) et la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*).

On peut encore citer de nombreuses espèces qui peuvent témoigner de la dominance des sols hydromorphes : *Apium nodiflorum*, *Carex demissa*, *C. nigra*, *C. panicea*, *C. paniculata*, *Cirsium palustre*, *Comarum palustre*, *Dactylorhiza maculata*, *Dryopteris carthusiana*, *Epilobium palustre*, *Filipendula ulmaria*, *Galium palustre*, *Holcus mollis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus acutiflorus*, *Lotus pedunculatus*, *Luzula multiflora* subsp. *congesta*, *Lycopus europaeus*, *Lysimachia vulgaris*, *Pedicularis sylvatica*, *Persicaria bistorta*, *Potamogeton polygonifolius*, *Ranunculus flammula*, *Rumex acetosa*, *Salix multinervis*, *Scorzonera humilis*, *Viola palustris*.

La recherche vaine de la cordulie arctique (*Somatochlora arctica*), libellule rare mais observée à quelques reprises les années précédentes sur les suintements tourbeux, permit tout de même l'observation de nombreux orthétrums bleuissants (*Orthetrum coerulescens*) et quelques accouplements. Cette libellule, auparavant rare et menacée, est en expansion généralisée sur les sites LIFE. La zone tourbeuse de la Fange Bubu est également l'endroit de prédilection d'une autre rareté de ce coin d'Ardenne: le nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*). Ce papillon menacé est inféodé pour sa reproduction à une seule plante-hôte : la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*). Le redéveloppement des populations de cette espèce sur les sites restaurés est difficile. En effet, la canneberge est une plante très exigeante et peu encline à se disperser à large distance.



Fig. 4. Le nacré de la canneberge est bien présent à la Fange Bubu
(Photo Hubert Baltus).

La visite du site nous mène tout doucement aux trois nouvelles mares créées par le LIFE Lomme. Ces mares, bien que n'ayant que deux ans d'existence, montrent déjà une rapide colonisation végétale. Elles font le bonheur des libellules avec comme espèces observées en ce jour : *Aeshna cyanea*, *Anax imperator*, *Coenagrion puella*, *Enallagma cyathigerum*, *Libellula quadrimaculata*, *Sympetrum danae*, *Pyrrhosoma nymphula*. Elles font également le bonheur des sangliers qui trouvent, en cette période sèche, un peu de fraîcheur. En témoins, de larges bauges qui bordent les plans d'eau.

Parmi les autres observations entomologiques réalisées sur ce site, signalons 5 espèces d'orthoptères : *Chorthippus brunneus*, *Chrysochraon dispar*, *Metrioptera bicolor*, *Omocestus viridulus* et *Stethophyma grossum*.

Vers 15h, à la fin de la visite de la Fange Bubu, une grosse partie des participants ayant des obligations diverses, seuls quatre Natus semblent partants pour une dernière visite. En chemin, Denis Herman nous propose de voir les mares créées non loin sur son triage. Ces mares sont situées le

long d'un petit ruisseau bordé de sphaignes. A notre arrivée vole sur le ruisseau l'orthétrum bleuissement, déjà observé à la Fange Bubu. Les mares, bien que très jeunes, comportent déjà quelques espèces de libellules communes et pionnières telles que *Enallagma cyathigerum*, *Libellula depressa* et *Pyrrhosoma nymphula*. Nous observons également une nichée de pipit des arbres avec quelques oisillons au creux des grandes herbes. Pour éviter le dérangement, nous repartons discrètement.

La journée se termine finalement au lieu-dit « Pont de Libin », situé entre les villages de Libin et de Hatrival. Il porte également le nom de « Gare d'Hatrival ». Ce hameau de quelques maisons est situé au creux de la vallée de la Lomme. Le Projet Life Lomme a réalisé de nombreuses restaurations sur un grand site riverain auparavant entièrement enrésiné. Ici, la visite porte sur un petit site proche et privé en convention trentenaire avec la Région Wallonne. Ce site de 2 hectares, situé sur un talus sec, était en 2013 couvert d'un peuplement d'épicéas et d'une ancienne mise à blanc résineuse.



Fig. 5. En rouge, site privé en convention trentenaire situé au Pont de Libin.

Différents travaux ont permis de convertir cette plantation d'écéas en une prairie mésophile de fauche. Aprés avoir exploité les écéas et exporté les branches valorisables en bois-énergie, le sol a été retravaillé par broyage de manière à détruire les souches et niveler la surface pour permettre le passage d'un tracteur avec faucheuse. Le terrain nivelé a alors été ensemencé par des graines de prairie maigre en provenance de fauches réalisées sur l'aérodrome militaire de Saint-Hubert.

Les résultats, aprés deux saisons, sont globalement encourageants. La prairie semble de prime abord dominée par diverses graminées ne laissant que peu de place aux plantes à fleurs. Cependant, en observant attentivement, certaines espèces intéressantes sont apparues telles que rhinanthés, centaurées et cirses.

La présence de nombreux insectes témoignent déjà d'un potentiel entomologique intéressant. Les papillons de jour, qui y volent en nombres importants, sont assez communs : demi-deuil (*Melanargia galathea*), myrtil (*Maniola jurtina*), tristan (*Aphantopus hyperantus*), piérides (*Pieris sp.*), hespéries (*Thymelicus sp.*). De nombreux orthoptères y ont également été observés, sans détermination des espèces.

La présence intéressante de l'araignée *Aculepeira ceropegia*, l'épeire des bois, est finalement à noter.



Fig. 6. L'épeire des bois (photo Hubert Baltus)

La visite du site se clôture par une discussion avec le propriétaire en ce qui concerne la future gestion de la parcelle. Un régime de fauche de restauration, basée sur deux coupes par an avec zone refuge, semble être la meilleure solution pour réduire la dominance des graminées.

Merci à tous les participants pour cette belle journée ensoleillée et riche en observations. Rendez-vous le 27 septembre 2015 pour la seconde partie avec une découverte du nord de la zone de travail du Projet LIFE Lomme.



Vallée de la Noire Eau (photo Georges De Heyn)



Le groupe près d'une mare au Bois de Courbôle (photo Daniel Tyteca)

A noter que toutes les observations réalisées en ce jour ont été encodées sur le site d'encodage du DEMNA-OFFH.

Samedi 18 juillet

Prospection naturaliste dans la région de Wavreille

DANIEL TYTECA ET MARC PAQUAY

Dans l'optique de poursuivre nos activités d'inventaire biologique, nous nous proposons aujourd'hui d'explorer des sites qui figurent bien au catalogue des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB), proposés en Natura2000, mais que nous n'avons parcourus que rarement (Biernauchamps) ou même exceptionnellement (Hectais). Le temps est de la partie, sans que la chaleur soit accablante, et c'est donc dans des conditions idéales que notre groupe, d'une douzaine de personnes, s'engage dans la prospection.

Le site de Biernauchamps² figure parmi les Réserves naturelles domaniales (RND) de Lesse et Lomme. Il est installé essentiellement sur une ancienne carrière, mais les abords immédiats, également repris dans la réserve, sont aussi dignes d'intérêt. A moins d'1 km du centre de Wavreille, nous sommes évidemment sur l'anticlinal du même nom, où l'assise géologique est constituée de calcaires compacts du Givétien.



Figure 1. – Le fond de la carrière de Biernauchamps, 18 juillet 2015
(Photo Daniel Tyteca)

Comme pour les activités des 14 et 20 juin, dont les rapports figurent également dans le présent bulletin, la liste complète des espèces végétales a été reprise dans un grand tableau que l'on trouvera en annexe (pages 24 à 31).

Comme on peut le voir dans ce tableau, la flore que l'on peut observer dans le fond de carrière, ainsi que sur les flancs, les terrasses de l'ancienne carrière et dans les fragments de pelouse situés juste au-dessus, est très typique des pelouses calcicoles que l'on retrouve dans notre région. Des espèces caractéristiques, en fleurs actuellement, sont par exemple : la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), l'amourette (*Briza media*), l'héliantheme jaune (*Helianthemum nummularium*), le petit boucage (*Pimpinella saxifraga*), le genêt des

teinturiers (*Genista tinctoria*), la buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), la carline vulgaire (*Carlina vulgaris*), le serpolet commun (*Thymus pulegioides*), le lin purgatif (*Linum catharticum*), la digitale jaune (*Digitalis lutea*), le libanotis (*Seseli libanotis*), la vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), l'épiaire des Alpes (*Stachys alpina*), ...

Dans cette liste, nous mettrions quand même en exergue la koelérie grêle (*Koeleria macrantha*) ainsi que les orchidées : nous avons pu voir un pied très vigoureux d'orchis mouche (*Gymnadenia conopsea*) en fruits, de même que plusieurs plantes d'épipactis sanguine (*Epipactis atrorubens*) et d'épipactis de Müller (*E. muelleri*) ; malheureusement, pour ces deux espèces, les conditions de sécheresse et de chaleur du mois de juin ont empêché des floraisons normales et nous ne pouvons observer que des inflorescences avortées ou complètement séchées. A noter aussi que l'épipactis sanguine, à cet endroit, préfère les pentes rocailleuses et particulièrement arides, ce qui n'arrange pas les possibilités de floraison cette année ...

Nous avons pu noter la présence de quelques insectes intéressants. Parmi les Orthoptères, nous avons observé le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*) et le Criquet noir ébène (*Omocestus rufipes*). Nous noterons également la Punaise guitare (*Phymata crassipes*) et un bupreste inféodé aux astéracées jaunes : *Anthaxia quadripunctata*.



Vue du site de Biernauchamps (Photo Claire Brenu)

²Voir <http://biodiversite.wallonie.be/fr/508-carriere-de-biernauchamps.html?IDD=251659357&IDC=1881>

Le sous-bois que l'on doit traverser avant d'arriver à la carrière est également intéressant : nous avons ici un fragment de chênaie-charmaie calcicole avec son cortège typique, et même des éléments d'érablière de ravin, avec par exemple la langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*).

De la chênaie-charmaie, nous retrouvons, entre autres, la mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), l'euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), ... et même deux orchidées : la néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) et l'épipactis négligée (*Epipactis neglecta*), malheureusement dans les mêmes conditions que les deux autres épipactis (inflorescence avortée). Nous ne trouvons qu'un seul individu de cette dernière espèce, alors que les années normales, cet endroit en abrite une belle population.

Après le pique-nique pris près du panneau d'entrée de la réserve, nous nous déplaçons vers les Hectais³. Ce site, comme le précédent, figure parmi les SGIB et en zone Natura2000, mais n'est pas érigé en RND ; par contre, il se trouve parmi les territoires gérés par l'association Ardenne et Gaume. Il y a quelques années, à l'hiver 2001-2002, il avait fait l'objet de mesures de débroussaillage dans le cadre du Projet Life « Restauration et gestion des milieux calcaires en Lesse et Lomme » (2000 – 2004), mais est pratiquement tombé dans l'oubli depuis lors.

Le site inclut essentiellement deux éperons rocheux parallèles d'orientation ouest – est, et surplombe à son extrémité occidentale la vallée du Ri des Boyès, peu avant son confluent avec la Lesse à Belvaux. Les biotopes les plus caractéristiques sont des pelouses méso – xérophiles sur le versant sud des éperons rocheux ; cependant, seules celles situées sur l'éperon nord ont fait l'objet des mesures de restauration précitées.



Figure 2. – Le site des Hectais, 18 juillet 2015 (Photo Daniel Tyteca)

Pour accéder au site, nous devons d'abord traverser un plateau à partir de la route Belvaux – Bure, situé à l'est des Hectais. Ce plateau était jusqu'à récemment boisé de pins noirs, qui ont été retirés depuis, donnant l'occasion de se développer à une végétation de pelouse calcicole, dont des espèces bien caractéristiques sont déjà présentes (voir tableau pages 24 – 31). Parmi celles-ci, notons le grémil officinal (*Lithospermum officinale*), la petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), la digitale jaune (*Digitalis lutea*), la campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*), l'inule conyze (*Inula conyzae*), l'épiaire des Alpes (*Stachys alpina*), la carline vulgaire (*Carlina vulgaris*), ainsi que l'alouchier (*Sorbus aria*). Certaines espèces, plus acidiphiles, voire hygrophiles, rappellent l'époque récente où on était encore en sous-bois de pins, comme la petite centaurée (*Centaureum erythraea*) ou le gnaphale des mares (*Gnaphalium uliginosum*). Ce biotope, dans son état actuel, nous paraît fort digne d'intérêt et présente un excellent potentiel de reconstitution de pelouse calcicole.

Dans la belle végétation de la coupe, de nombreuses argiopes (*Argiope bruennichi*) ont élu domicile. Les femelles de cette épeire sont postées sur leurs toiles bien reconnaissables (avec un zig-zag caractéristique dessous). Nous y observerons également la Sauterelle à ailes en faux (*Phaneroptera falcata*), espèce en progression continue sur les sites thermophiles adéquats. Parmi ces espèces qui progressent, on relèvera encore la présence, fort intéressante, du Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*), nouvelle espèce pour la Belgique, en remontée du sud (les premières observations ont été effectuées chez nous vers 2010).

Avant d'atteindre l'éperon rocheux nord, nous devons emprunter un chemin qui donne l'impression de ne plus avoir été entretenu depuis l'année de restauration (vers 2002) ; il se pourrait que nous soyons parmi les premiers et/ou les rares visiteurs de ces lieux oubliés ... Le chemin est en effet envahi de ronciers, que nous devons escalader ou forcer à plusieurs endroits ! Heureusement, l'un de vos serviteurs (DT) a déjà franchi deux fois cet obstacle avant notre visite d'aujourd'hui, et un semblant d'itinéraire a ainsi été tracé ...

Enfin, nous arrivons dans ces magnifiques pelouses méso – xérophiles où la main de l'homme semble n'avoir plus mis le pied depuis bien longtemps ! Le ré-embroussaillage a commencé bien sûr, mais il reste fort limité sur ces biotopes où la dynamique de recolonisation forestière est fort lente, en raison des caractéristiques de sols et de pente prononcée. Ces habitats font partie des plus caractéristiques de notre région et contribuent à lui conférer une biodiversité importante.

3 Voir <http://biodiversite.wallonie.be/fr/535-les-hectais-et-fosse-eghin.html?IDD=251660682&IDC=1881>.

Les genévriers (*Juniperus communis*) sont assez abondants, et les autres espèces caractéristiques du *Mesobrometum* sous sa forme la plus xérophile ne manquent pas ; parmi celles-ci, notons la séslerie (*Sesleria caerulea*), le sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*), la germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), le dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*), la buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), le libanotis (*Seseli libanotis*) particulièrement abondant, à nouveau l'alouchier (*Sorbus aria*), le fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*), ... Certaines plantes en fin de floraison sont encore bien reconnaissables, comme la phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*) ; pour d'autres, c'est l'inverse, comme l'aster linosyris (*Aster linosyris*) qui se prépare à fleurir d'ici un mois et se signale, comme d'habitude, par sa grande abondance.



Figure 3. – Ombelles de libanotis (*Seseli libanotis*) aux Hectais, 18 juillet 2015 (Photo Daniel Tyteca)

Sur les ombelles de *Seseli libanotis* se trouve un coléoptère très localisé : *Cteniopus sulphureus*. Comme son nom l'indique, ce coléoptère est de couleur jaune soufre. Il est strictement lié aux astéracées poussant sur des sites très thermophiles. On l'observe ça et là sur les versants chauds de Caestienne.

Au vu de l'intérêt que présente ce site, il faut plaider pour que soient entreprises à nouveau des mesures visant à sa conservation, qui pourront être légères à cet endroit, en raison de sa relative stabilité comme on l'a vu plus haut.

Cette belle journée s'achève autour du verre de l'amitié, sur une terrasse de Belvaux !

Annexe aux rapports des activités des 14, 20 juin et 18 juillet

Liste des espèces végétales observées dans la nouvelle réserve naturelle Natagora de Froidlieu (14 juin), dans la réserve NHL de Cobri (20 juin) et dans les réserves de Biernauchamps (RND) et des Hectais (Ardenne et Gaume) (18 juillet). Liste constituée par Marc Paquay et Daniel Tyteca, sur base de leurs observations et de celles de divers participants à ces activités, parmi lesquels Fernand Frix, Jean-Louis Giot, Jean Leurquin et Pierre Limbourg. Le tableau reprend aussi les données de la prospection du 16 mai aux Spinets (voir Barbouillons N°284). Flore bleue pour la nomenclature.

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
		Nord-est	Sud-ouest	Pelouse	Zone humide	Carr. & pelouse	Sous-bois	
Equisétacées								
<i>Equisetum arvense</i>					x			
Aspléniacées								
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	x							
<i>Asplenium scolopendrium</i>							x	
<i>Asplenium trichomanes</i>	x			x		x		
<i>Ceterach officinarum</i>	x							
Woodsiacées								
<i>Athyrium filix-femina</i>	x							
Dryoptéridacées								
<i>Dryopteris filix-mas</i>					x		x	
Cupressacées								
<i>Juniperus communis</i>								
Renonculacées								

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu	Cobri	Biernauchamps	Hectais
<i>Anemone nemorosa</i>	x				
<i>Aquilegia vulgaris</i>	x				x
<i>Clematis vitalba</i>	x		x	x	
<i>Helleborus foetidus</i>	x	x	x	x	x
<i>Ranunculus acris</i>			x		
<i>Ranunculus auricomus</i>	x				
<i>Ranunculus bulbosus</i>	x	x		x	
<i>Ranunculus ficaria</i>	x				
Papavéracées					
<i>Chelidonium majus</i>	x				
Ulmacées					
<i>Ulmus minor</i>				x	
Urticacées					
<i>Urtica dioica</i>			x	x	
Fagacées					
<i>Fagus sylvatica</i>					x
<i>Quercus robur</i>			x	x	
Bétulacées					
<i>Carpinus betulus</i>				x	x
<i>Corylus avellana</i>				x	x
Caryophyllacées					
<i>Arenaria serpyllifolia</i>			x		
<i>Cerastium brachypetalum</i>			x		
<i>Cerastium fontanum</i>		x	x		
<i>Dianthus armeria</i>			x		
<i>Lychnis flos-cuculi</i>			x		
<i>Moehringia trinervia</i>			x		
<i>Silene dioica</i>	x				
<i>Stellaria holostea</i>	x			x	
Polygonacées					
<i>Rumex acetosa</i>			x		
<i>Rumex conglomeratus</i>			x		
<i>Rumex crispus</i>			x		
Hypéricacées					
<i>Hypericum hirsutum</i>	x				x
<i>Hypericum perforatum</i>	x	x		x	x
Malvacées					
<i>Malva moschata</i>	x				x
Violacées					
<i>Viola hirta</i>	x			x	
<i>Viola reichenbachiana</i>	x				
Cistacées					
<i>Helianthemum nummularium</i>	x	x	x	x	
Salicacées					
<i>Populus tremula</i>					x
<i>Salix cf. alba</i>				x	
<i>Salix caprea</i>				x	
<i>Salix fragilis</i>			x		
<i>Salix cf. triandra</i>					x
Crucifères (Brassicacées)					
<i>Alliaria petiolata</i>	x		x		x

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
<i>Arabidopsis thaliana</i>				x				
<i>Arabis hirsuta</i>	x							
<i>Cardamine pratensis</i>			x					
<i>Thlaspi perfoliatum</i>	x			x				
Primulacées								
<i>Primula veris</i>	x			x				
Grossulariacées								
<i>Ribes uva-crispa</i>	x							
Crassulacées								
<i>Sedum acre</i>				x				
<i>Sedum album</i>								
<i>Sedum rupestre</i>	x							
Saxifragacées								
<i>Saxifraga tridactylites</i>	x							
Rosacées								
<i>Agrimonia eupatoria</i>	x			x		x		
<i>Filipendula ulmaria</i>	x		x					
<i>Fragaria vesca</i>	x	x		x		x	x	
<i>Fragaria viridis</i>	x			x				
<i>Geum rivale</i>			x					
<i>Geum urbanum</i>	x		x	x	x		x	
<i>Potentilla anserina</i>			x					
<i>Potentilla reptans</i>		x						
<i>Potentilla tabernaemontani</i>	x							
<i>Rosa canina</i>				x			x	
<i>Rosa micrantha</i>		x		x				
<i>Rosa rubiginosa</i>				x				
<i>Rubus idaeus</i>				x				
<i>Sanguisorba minor</i>	x	x	x			x		x
Malacées								
<i>Crataegus laevigata</i>	x			x		x		
<i>Crataegus monogyna</i>				x		x		
<i>Malus sylvestris</i>						x		
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i>		x		x				
<i>Sorbus aria</i>								x
Papilionacées (Fabacées)								
<i>Anthyllis vulneraria</i>	x					x		
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	x							
<i>Cytisus scoparius</i>	x							
<i>Genistella sagittalis</i>				x				
<i>Genista tinctoria</i>	x					x		
<i>Hippocrepis comosa</i>	x			x				
<i>Lathyrus pratensis</i>	x			x				
<i>Lathyrus sylvestris</i>	x							
<i>Lotus corniculatus</i>	x	x	x			x		
<i>Lotus pedunculatus</i>			x					
<i>Medicago lupulina</i>		x		x				
<i>Melilotus officinalis</i>								x
<i>Ononis repens</i> var. <i>procurrens</i>	x	x		x				
<i>Trifolium dubium</i>			x	x				
<i>Trifolium medium</i>	x							

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
<i>Trifolium pratense</i>		x	x			x		
<i>Trifolium repens</i>			x					
<i>Vicia hirsuta</i>	x			x				
<i>Vicia sativa</i>		x	x					
<i>Vicia sepium</i>	x			x		x	x	
<i>Vicia tetrasperma</i>		x		x				
Onagracées								
<i>Circaea lutetiana</i>					x			
<i>Epilobium hirsutum</i>				x	x			
<i>Epilobium montanum</i>						x		
<i>Epilobium parviflorum</i>			x					
Cornacées								
<i>Cornus mas</i>	x							
<i>Cornus sanguinea</i>				x	x	x	x	
Loranthacées								
<i>Viscum album</i>					x			
Célastracées								
<i>Euonymus europaeus</i>	x			x		x		
Euphorbiacées								
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	x						x	
<i>Euphorbia cyparissias</i>				x		x	x	
<i>Mercurialis perennis</i>	x						x	
Rhamnacées								
<i>Frangula alnus</i>	x							
<i>Rhamnus cathartica</i>	x			x				
Acéracées								
<i>Acer campestre</i>				x		x	x	
<i>Acer platanoides</i>						x		
<i>Acer pseudoplatanus</i>								x
Géraniacées								
<i>Geranium columbinum</i>	x			x				
<i>Geranium dissectum</i>		x	x					
<i>Geranium pyrenaicum</i>		x						
<i>Geranium robertianum</i>	x		x	x	x			
Balsaminacées								
<i>Impatiens noli-tangere</i>			x					
Linacées								
<i>Linum catharticum</i>	x					x		x
Polygalacées								
<i>Polygala comosa</i>	x							
<i>Polygala vulgaris</i>						x		
Araliacées								
<i>Hedera helix</i>	x			x			x	
Ombellifères (Apiacées)								
<i>Angelica sylvestris</i>					x			
<i>Anthriscus sylvestris</i>	x			x				
<i>Bunium bulbocastanum</i>				x				
<i>Bupleurum falcatum</i>						x		
<i>Chaerophyllum temulum</i>							x	
<i>Daucus carota</i>	x							x
<i>Heracleum sphondylium</i>	x		x	x	x			

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
<i>Pimpinella saxifraga</i>	x	x		x		x		
<i>Selinum carvifolia</i>		x						
<i>Seseli libanotis</i>						x		
<i>Torilis japonica</i>		x			x			
Gentianacées								
<i>Centaurium erythraea</i>								x
Apocynacées								
<i>Vinca minor</i>	x			x	x		x	
Asclépiadacées								
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	x			x				
Oléacées								
<i>Fraxinus excelsior</i>							x	
<i>Ligustrum vulgare</i>	x							
Solanacées								
<i>Solanum dulcamara</i>				x	x			
Convolvulacées								
<i>Convolvulus arvensis</i>		x						
Boraginacées								
<i>Echium vulgare</i>	x					x		
<i>Lithospermum officinale</i>	x							x
<i>Myosotis arvensis</i>			x	x				
Lamiacées								
<i>Ajuga genevensis</i>		x	x					
<i>Clinopodium vulgare</i>								x
<i>Glechoma hederacea</i>			x	x	x			
<i>Lamium galeobdolon</i>	x							
<i>Mentha aquatica</i>			x					
<i>Origanum vulgare</i>	x					x		x
<i>Prunella laciniata</i>		x						
<i>Stachys alpina</i>						x		x
<i>Stachys officinalis</i>								x
<i>Stachys recta</i>		x						
<i>Stachys sylvatica</i>	x	x			x			
<i>Teucrium botrys</i>	x							
<i>Teucrium chamaedrys</i>		x		x				
<i>Thymus pulegioides</i>						x		
Plantaginacées								
<i>Plantago lanceolata</i>		x	x	x				
<i>Plantago media</i>	x	x	x	x		x		
Scrophulariacées								
<i>Digitalis lutea</i>	x					x		x
<i>Linaria vulgaris</i>	x							
<i>Melampyrum arvense</i>				x				
<i>Melampyrum pratense</i>						x		
<i>Rhinanthus minor</i>			x					
<i>Scrophularia nodosa</i>						x		
<i>Verbascum lychnitis</i>	x							
<i>Verbascum nigrum</i>				x				
<i>Verbascum thapsus</i>				x		x		
<i>Veronica arvensis</i>			x					
<i>Veronica beccabunga</i>			x					

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
<i>Veronica chamaedrys</i>	x							
<i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>lucorum</i>	x							
<i>Veronica montana</i>	x							
Campanulacées								
<i>Campanula rapunculus</i>	x			x				
<i>Campanula persicifolia</i>	x							x
<i>Campanula rotundifolia</i>						x		
<i>Phyteuma spicatum</i>	x							
Rubiacées								
<i>Cruciata laevipes</i>	x			x				
<i>Galium aparine</i>	x		x	x	x			
<i>Galium mollugo</i>				x		x		
<i>Galium palustre</i>			x					
<i>Galium verum</i>	x	x		x		x		
Caprifoliacées								
<i>Lonicera periclymenum</i>					x			
<i>Sambucus ebulus</i>	x							
<i>Sambucus nigra</i>				x				
<i>Viburnum lantana</i>	x			x		x		
<i>Viburnum opulus</i>	x		x					
Valérianacées								
<i>Valeriana repens</i>	x		x		x		x	
<i>Valerianella locusta</i>				x				
Dipsacacées								
<i>Dipsacus fullonum</i>					x			
<i>Knautia arvensis</i>	x		x	x		x		
<i>Scabiosa columbaria</i>	x					x		
Composées (Astéracées)								
<i>Achillea millefolium</i>		x	x	x				
<i>Aster linosyris</i>								
<i>Bellis perennis</i>			x					
<i>Carlina vulgaris</i>						x		x
<i>Centaurea jacea</i> (s.l.)		x	x	x		x		x
<i>Centaurea scabiosa</i>		x		x		x		
<i>Cichorium intybus</i>						x		
<i>Cirsium acaule</i>	x							
<i>Cirsium palustre</i>			x					
<i>Cirsium vulgare</i>	x	x						
<i>Crepis biennis</i>		x	x					
<i>Crepis capillaris</i>		x						
<i>Gnaphalium uliginosum</i>								x
<i>Hieracium lachenalii</i>						x		
<i>Hieracium maculatum</i>	x							
<i>Hieracium murorum</i>	x						x	
<i>Hieracium pilosella</i>	x	x				x		
<i>Inula conyzae</i>	x			x				x
<i>Lapsana communis</i>	x			x				
<i>Leontodon hispidus</i>	x					x		
<i>Leucanthemum vulgare</i>	x	x	x	x				
<i>Mycelis muralis</i>	x							
<i>Picris hieracioides</i>						x		x

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais
<i>Senecio jacobaea</i>	x	x		x		x		
<i>Solidago virgaurea</i>						x	x	
<i>Sonchus asper</i>				x				
<i>Taraxacum sp.</i>			x					
<i>Tragopogon pratensis</i>		x				x		
Joncacées								
<i>Juncus effusus</i>			x					
<i>Juncus inflexus</i>			x		x			
<i>Luzula cf campestris</i>	x							
<i>Luzula multiflora</i>				x				
Cypéracées								
<i>Carex caryophyllea</i>	x			x				
<i>Carex cuprina</i>					x			
<i>Carex flacca</i>	x	x		x	x	x		x
<i>Carex hirta</i>			x					
<i>Carex muricata</i> subsp. <i>pairae</i>		x						
<i>Carex remota</i>	x							
<i>Carex riparia</i>			x					
<i>Carex spicata</i>		x						
<i>Carex sylvatica</i>					x		x	x
Graminées (Poacées)								
<i>Alopecurus myosuroides</i>				x				
<i>Alopecurus pratensis</i>			x					
<i>Anthoxanthum odoratum</i>			x					
<i>Arrhenatherum elatius</i>	x	x	x	x				
<i>Avenula pubescens</i>	x							
<i>Brachypodium pinnatum</i>	x	x		x				
<i>Brachypodium sylvaticum</i>					x		x	x
<i>Briza media</i>	x	x		x		x		
<i>Bromus erectus</i>	x	x		x		x		
<i>Bromus hordeaceus</i>		x	x					
<i>Bromus racemosus</i>		x	x					
<i>Bromus ramosus</i>								x
<i>Bromus sterilis</i>	x	x	x	x				
<i>Calamagrostis epigejos</i>								x
<i>Cynosurus cristatus</i>		x						
<i>Dactylis glomerata</i>		x		x				
<i>Dactylis polygama</i>		x		x				
<i>Elymus repens</i>					x			
<i>Festuca arundinacea</i>			x					
<i>Festuca gigantea</i>			x					
<i>Festuca lemanii</i>	x			x		x		
<i>Festuca gr. ovina</i>				x				
<i>Festuca pratensis</i>		x	x					
<i>Festuca cf rubra</i>	x	x	x	x				
<i>Glyceria fluitans</i>			x					
<i>Holcus lanatus</i>		x	x	x				x
<i>Koeleria macrantha</i>		x				x		
<i>Koeleria pyramidata</i>				x				
<i>Lolium perenne</i>		x	x	x				
<i>Melica ciliata</i>	x							

Prospection naturaliste

Famille	Spinets	Froidlieu		Cobri		Biernauchamps		Hectais	
<i>Melica uniflora</i>							x		
<i>Phalaris arundinacea</i>	x		x		x				
<i>Phleum pratense</i>		x							
<i>Poa nemoralis</i>	x			x					
<i>Poa pratensis</i>		x	x	x					
<i>Poa trivialis</i>		x	x		x				
<i>Sesleria caerulea</i>									
<i>Trisetum flavescens</i>		x	x	x		x			
<i>Triticum spelta</i>	x								
Sparganiacées									
<i>Sparganium erectum</i>			x						
Aracées									
<i>Arum maculatum</i>	x					x			
Lemnacées									
<i>Lemna sp.</i>					x				
Liliacées									
<i>Anthericum liliago</i>									
<i>Colchicum autumnale</i>	x			x					
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>				x					
<i>Polygonatum multiflorum</i>	x								
<i>Polygonatum odoratum</i>									
Alliacées									
<i>Allium oleraceum</i>	x			x					
<i>Allium vineale</i>		x							
Amaryllidacées									
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	x								
Orchidacées									
<i>Cephalanthera damasonium</i>	x								
<i>Epipactis atrorubens</i>						x			
<i>Epipactis helleborine</i>					x				
<i>Epipactis muelleri</i>	x					x			
<i>Epipactis neglecta</i>							x		
<i>Gymnadenia conopsea</i>						x			
<i>Himantoglossum hircinum</i>	x								
<i>Neottia (= Listera) ovata</i>	x								
<i>Neottia nidus-avis</i>	x						x		
<i>Orchis anthropophora</i>	x								
<i>Orchis purpurea</i>	x								
<i>Platanthera chlorantha</i>	x				x				
Nombre total d'espèces	294	130	63	70	103	35	68	28	31

Samedi 1er août

Prospection naturaliste le long du RAVeL entre Wanlin et Houyet

SANDRINE LIÉGEOIS

PHOTOS : CLAIRE BRENU

Plus d'une quinzaine de naturalistes ont répondu présents en cette belle journée ensoleillée. La balade ne visait pas un inventaire exhaustif, mais avait pour but principal de préciser les intérêts écologiques des abords du RAVeL sur la commune de Houyet et de proposer une gestion appropriée. Elle faisait suite à une suggestion du groupe de travail « nature » de Houyet, groupe de travail mis en place dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune, regroupant des représentants des associations et institutions actives localement en matière de gestion du territoire et de préservation de la biodiversité, parmi lesquels les naturalistes de la Haute-Lesse.

Partis de l'ancienne gare de Wanlin, nous avons arpenté le linéaire du RAVeL jusqu'au dernier pont avant Houyet en notant les caractéristiques des différents tronçons rencontrés ainsi que des recommandations en matière de gestion.

Face à l'ancienne gare, notre attention a tout d'abord été attirée par une grande zone envahie par la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), espèce exotique (très) envahissante. La lutte contre cette espèce est malaisée : la fauche répétée n'est pas efficace, pas plus que la pulvérisation d'herbicide ; la plante peut repartir au départ de petits morceaux de rhizomes et il faut enterrer toute partie de plante à plusieurs mètres de profondeur ou passer par un compostage industriel pour en venir à bout. Nous avons convenu d'attirer l'attention des autorités communales sur les mesures préventives visant à éviter la dispersion de cette espèce dite « invasive » vers d'autres tronçons.

Un peu plus loin, face à un frêne dont plusieurs branches présentaient des extrémités desséchées, Marc Paquay a apporté quelques informations sur la chalarose du frêne : cette maladie est causée par un ascomycète (*Chalara fraxinea*) ; elle est arrivée en Belgique en 2010 et à l'heure actuelle, elle menace fortement la survie de nos frênes. Les individus atteints se reconnaissent par des rameaux terminaux desséchés et, à un stade avancé, par une nécrose au niveau du collet. La progression de cette maladie est sans doute favorisée par l'évolution climatique. Face aux changements climatiques, en matière de sylviculture, il est recommandé d'assurer une diversification des essences, sachant que plusieurs autres essences (hêtre, chêne, épicéa, orme, ...) sont touchées par une maladie spécifique.

Le passage sur le premier pont nous permet de noter la présence d'hirondelles de cheminée et d'hirondelles de fenêtre en action de chasse au-dessus de l'eau et des prés avoisinants. Nous reverrons de nombreuses hirondelles de cheminée au niveau de l'ancienne marbrerie, laquelle abrite très vraisemblablement des nidifications au vu de l'importante activité des individus qui pénètrent

régulièrement dans le bâtiment.

Le parcours nous a permis de distinguer plusieurs profils de végétation.

En plusieurs endroits (notamment, après le premier pont et après le tunnel de Hour), des zones ombragées sont occupées par une végétation plus ou moins rudéralisée à tendance humide dans laquelle on retrouve des pieds de reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), d'Épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*) (que l'on distingue par la présence de deux niveaux de poils sur la tige supérieure), d'Épilobe à petites feuilles (*Epilobium parviflorum*), de Renouée persicaire (*Persicaria maculosa*), de Patience des bois (*Rumex sanguineus*) et occasionnellement de Jonc épars (*Juncus effusus*) et de Valériane officinale (*Valeriana repens*), mais aussi, par endroits, de nombreux pieds d'orties et de ronces, dénotant le caractère eutrophe des lieux. Outre le caractère humide et ombragé très favorable au développement de la ronce, cette eutrophisation est vraisemblablement favorisée par une fauche sans exportation donnant lieu à un apport périodique d'éléments nutritifs.

Régulièrement, le chemin est bordé de pans rocheux, ensoleillés ou non, présentant une végétation clairsemée généralement intéressante. On notera sur certains versants ensoleillés la présence de l'Oeillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*), du Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), de l'Orpin blanc (*Sedum album*), de l'Orpin réfléchi (*Sedum reflexum*), du Polypode intermédiaire (*Polypodium interjectum*) et de la Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*). Ces versants présentent une potentialité d'accueil pour le lézard des murailles (déjà observé, Marc Paquay, com. pers.).

Sur un versant ombragé, nous avons relevé la présence de l'Arum tacheté (*Arum maculatum*) et de plusieurs espèces de fougères dont la Fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*), la Doradille du Nord (*Asplenium septentrionale*) et le Polypode intermédiaire (*Polypodium interjectum*).

Prospection naturaliste



Talus ombragé avec Valériane



Zone ombragée avec végétation rudérale nitrophile

Au pied de ces versants rocheux, on retrouve parfois des zones à végétation dynamique (ronce et arbustes) qui a tendance à envahir progressivement le versant. Il serait certainement judicieux, en particulier au pied des versants exposés au sud ou sud-ouest, de limiter cet envahissement afin de préserver l'ensoleillement et les plantes typiques de ce milieu. Pour ce faire, nous recommanderions un

débroussaillage occasionnel, en rotation sur plusieurs années (par tronçons de maximum 30 à 50 mètres afin d'éviter une modification trop brutale du milieu), avec mise en andains.



Talus rocheux bien exposé envahi par des ronces et arbustes, qui devrait faire l'objet d'un dégagement

Certaines zones d'éboulis, par exemple en face de l'ancienne marbrerie, présentent également un faciès intéressant, menacé par l'ombrage des arbustes qui s'y installent. Nous notons sur ce pan rocheux la présence de l'Epervière tachée (*Hieracium maculatum*).



Zone d'éboulis en face de l'ancienne marbrerie : l'envahissement par les ligneux devrait être maîtrisé

Dans les replats les plus secs (substrat drainant, schisteux ou calcaire et bon ensoleillement), dont notamment plusieurs zones entre la route qui vient de Vigné et le tunnel (entre la station d'épuration et le pont suivant, près de l'ancienne marbrerie, proche de l'ancienne gare de Hour), ainsi qu'au niveau de la ferme d'Harroy, on retrouve une végétation herbacée fleurie diversifiée avec, selon le cas, la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), la Vipérine (*Echium vulgare*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), la Piloselle (*Hieracium pilosella*), la Picris fausse épervière (*Picris hieracioides*), l'Orpin blanc (*Sedum album*), l'Orpin réfléchi

Prospection naturaliste

(*Sedum rupestre* - présentant des feuilles plus glauques et plus allongées), l'Origan (*Origanum vulgare*), la Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), la Knautie (*Knautia arvensis*) et le petit Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*). Nous notons aussi la présence de l'Oseille ronde (*Rumex scutatus*) indiquant le caractère calcicole du substrat.



Zone sèche et bien fleurie, intéressante d'un point de vue botanique et entomologique



Sedum reflexum et *Hieracium pilosella*

Cette végétation présente une forte attractivité pour les insectes et nous y avons noté une belle diversité d'espèces de papillons dont la Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*), le Souci (*Colias crocea*), la Piéride du navet (*Pieris napi*), la Piéride de la rave (*Pieris rapae*), l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), la Carte géographique (*Araschnia levana*), le Myrtil (*Maniola jurtina*), ainsi que plusieurs espèces de criquets et sauterelles, dont le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*) et la Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*). La gestion pratiquée actuellement semble bien convenir à cette végétation qui devrait autant que possible être favorisée.

Nous avons eu également l'heureuse surprise d'apercevoir brièvement une belette, mustélidé reconnaissable à sa petite taille, à son pelage brunâtre et à sa queue courte non pourvue d'une touffe terminale.

Côté avifaune, l'observation de deux Bondrées apivores en vol avec une Buse était l'occasion de se remémorer les critères de distinction de ces espèces, la bondrée présente une petite tête proéminente, une queue plus allongée et des ailes moins larges. En vol plané, la Buse a tendance à tenir les ailes légèrement au-dessus du corps, alors que la Bondrée les tient bien à plat.

Peu avant l'ancienne marbrerie, sur la gauche, l'accotement du RAVeL s'élargit pour laisser place à une zone sèche, fleurie et en voie d'enfrichement. Outre des Marguerites, Vipérines et autres plantes déjà rencontrées, on y remarque la présence de l'Epiaire des marais (*Stachys palustris*). Différents arbustes (notamment frênes, saules, genêts) sont en voie d'implantation conduisant à la fermeture progressive de cette zone partiellement ouverte présentant un bon potentiel pour les reptiles. Les formations buissonnantes à genêts sont en voie de raréfaction dans la région compte tenu de l'intensification de l'utilisation du sol et il convient en tout cas de préserver une partie de celles-ci. Une coupe raisonnée de quelques ligneux permettrait de réouvrir un peu la zone et d'augmenter son potentiel d'accueil pour les reptiles et insectes.



Vue de la zone en friche

Prospection naturaliste



Partie recolonisée par les ligneux qui pourrait faire l'objet d'une coupe sélective

Juste un peu plus loin à droite, la friche attenante à la marbrerie présente une végétation maigre clairsemée avec également une bonne potentialité pour les insectes et reptiles. Nous y observons la Belle-Dame (*Cynthia cardui*) et y notons la présence de la Tanaisie (*Tanacetum vulgare* - à noter que cette plante est toxique pour le bétail et les chevaux et que son huile essentielle est indiquée pour ses propriétés anti-inflammatoire et antihistaminique), de la Cardère (*Dipsacus fullonum*) aussi appelée Cabaret des oiseaux pour sa capacité de rétention d'eau à la base des feuilles, de l'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), du Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*) et d'une espèce exotique, le Solidage glabre (*Solidago gigantea*). Cette zone mériterait d'être préservée.

Nous traversons le tunnel long d'environ 300 mètres, dont l'atmosphère fraîche et humide convient parfaitement à l'accueil de chauves-souris en hibernation puisque 6 espèces de chauves-souris, toutes protégées, parmi lesquelles le rare Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) y ont été recensées par le DEMNA (Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole). Pour cette raison, ce tunnel est repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique (SGIB – voir sur www.biodiversite.wallonie.be dans la section sites).

Après le tunnel, nous notons encore la présence de plusieurs espèces d'Epervières : l'Epervière lisse (*Hieracium laevigatum*), l'Epervière des murs (*Hieracium murorum*), l'Epervière vulgaire (*Hieracium lachenalii*) ce qui porte à 5 le nombre d'espèces d'Epervières rencontrées ce jour.

Enfin, nous prêtons une attention particulière aux molènes, car après avoir rencontré la Molène lychnite (*Verbascum lychnitis*) qui se reconnaît par la présence de 5 étamines avec poils blancs, par des fleurs disposées sur des

grappes en rameaux allongés dressés, sans tache violette et des feuilles inférieures elliptiques longuement atténuées en pétioles longs, puis la Molène noire (*Verbascum nigrum*) qui se distingue par la présence de 5 étamines avec poils violacés, par une corolle marquée de taches violettes, des fleurs disposées en grappes ou en panicules courts, une tige violacée sur sa partie inférieure et par des feuilles inférieures cordées. Nous rencontrons aussi des individus hybrides (*Verbascum* × *incanum* = *V. lychnitis* × *nigrum*) qui présentent des caractères intermédiaires (étamines avec poils violacés + poils blancs dans le bas des étamines, feuilles non cordées, tiges non violacées et port des fleurs en rameaux allongés). L'hybridation est un phénomène très courant chez les *Verbascum* : on rencontre presque toujours des hybrides là où deux espèces cohabitent (LEURQUIN J., 1999 - *Etude botanique de la friche de la gare désaffectée de Jamioulx*).



A gauche : *Verbascum lychnitis*. A droite : *Verbascum nigrum*

En conclusion, la gestion est globalement très bonne sur l'ensemble du parcours. Quelques améliorations pourraient être apportées en gardant à l'esprit que les travaux en rotation ou à des moments différents seront les garants de la conservation de la biodiversité du site.

La situation actuelle de la flore est intéressante et le site constitue un élément de liaison important pour le réseau écologique (notamment du fait qu'il connecte les boucles de la Lesse).

Samedi 8 août

Observation des chauves-souris et papillons nocturnes

GUIDE : MARC PAQUAY

RÉDACTION DU COMPTE RENDU : AURORE BASTIN ET MIKAËL GEORGE, CLAIRE BRENU

PHOTOS : MICHÈLE SERPAGLI ET CLAIRE BRENU

Quelques courageux se sont retrouvés à la nuit tombante dans la réserve naturelle du Coputienne, à Froidlieu. Nous nous étions fixé un double objectif : 1 : repérer les chiroptères le long des lisières et dans le bocage, 2 : observer et déterminer les papillons nocturnes.

Les chauves-souris sortent dès le crépuscule, nous voyons la première, elle est petite, sans doute une Pipistrelle ! Le « Bat Detector », un détecteur d'ultrasons, nous le confirme : il émet des petits sons très caractéristiques, qui varient lors de chaque capture d'insectes. Marc règle le détecteur sur une autre fréquence, nous captions la présence d'une Sérotine, espèce plus grande, qui émet des sons très rythmés.



Il fait encore assez clair pour pouvoir observer les chauves-souris et comparer les deux espèces, aussi bien par leur taille que par leur allure en vol.

De nombreuses sauterelles vertes, au « chant » entêtant, nous cassent un peu les oreilles et « polluent » le détecteur d'ultrason.



Le soir tombe, il est temps de penser à installer le dispositif pour attirer les papillons nocturnes.

Nous installons un groupe électrogène, un socle solide surmonté d'une grosse lampe violette, nous étalons des draps de lit blancs, ainsi que des cartons à œufs...

Très vite, ça volette dans tous les sens ! Des dizaines de papillons tournent autour de la lampe, se posent sur les draps, derrière les cartons, sur nous.



On feuillette les guides, on discute, on observe à la loupe, le moindre petit détail a son importance !



Michèle se régale à prendre des photos...



Les autres travaillent à la détermination de tout ce qui passe.



Eupithecia centaureata, l'Eupithécie des Centaurées, délicat et gracieux...



À gauche : *Noctua fimbriata*, la Triphène frangée
A droite : *Noctua pronuba*, le Triphène fiancé



Laothoe populi, le Sphinx du Peuplier : magnifique et impressionnant !



Agapeta hamana, l'Euxanthie du Chardon



Dendrolimus pini, le Bombyx du pin



A gauche : *Notodonta ziczac*, le « Bois veiné »
A droite : *Phlogophora meticulosa*, dite « la Craintive »

Oups ! il est déjà 2 heures du matin !

Il est temps de ranger tout le matériel et d'aller dormir...

Chacun rentre chez soi, ravi de cette longue soirée très spéciale, en espérant « remettre ça » l'été prochain.

LISTE DES ESPECES OBSERVEES (PAGE DU GUIDE DES INSECTES, DE M. CHINERY, ÉD. ARTHAUD)

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	page	NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	page
<i>Abraxas grossulariata</i>	Zérène du Groseiller	176	<i>Noctua fimbriata</i>	Triphène frangée	156
<i>Acronicta megacephala</i>	Mégacéphale		<i>Noctua janthina</i>	Triphène noir-violâtre	156
<i>Acronicta tridens/psi</i>			<i>Noctua pronuba</i>	Triphène fiancé	156
<i>Amphipyra pyramidea</i>	Noctuelle du Noyer	162	<i>Notodonta dromedarius</i>	Chameau	148
<i>Arctia caja</i>	Ecaille Martre	153	<i>Notodonta ziczac</i>	Bois veiné	148
<i>Autographa gamma</i>	Lambda	166	<i>Ochropleura plecta</i>	Cordon blanc	157
<i>Axylia putris</i>	Noctuelle putride	157	<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée	179
<i>Biston betularia</i>	Amphidase du Bouleau	180	<i>Pheosia gnoma</i>	Porcelaine du Bouleau	148
<i>Chiasmia clathrata</i>	Géomètre à barreaux	182	<i>Pheosia tremula</i>	Porcelaine du Peuplier	148
<i>Cyclophora annularia</i>	Ephyre des Erables	170	<i>Phlogophora meticulosa</i>	Craintive	162
<i>Dendrolimus pini</i>	Bombyx du Pin	136	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Ecaille cramoisie	152
<i>Drepana falcataria</i>	Faucille	171	<i>Pleuroptya ruralis</i>	Pyrane opaline	128
<i>Earias clorana</i>	Halias du saule	164	<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse	
<i>Eilema complana</i>	Lithosie gris-perle	154	<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon	170
<i>Eilema griseola</i>	Lithosie grisâtre	154	<i>Xestia c-nigrum</i>	le c noir	158
<i>Eilema lurideola</i>	Lithosie plombée	154	<i>Epirrhoe alternata</i>	Alternée	175
<i>Emarturga atomaria</i>	Phalène picotée	181	<i>Acronicta aceris</i>	Noctuelle de l'érable	
<i>Eupithecia centaureata</i>	Eupithécie des Centaurées	174	<i>Agapata amana</i>	Euxanthie du chardon	129
<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	Cul-brun	150	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or	178
<i>Falcaria lacertinaria?</i>	Lacertine	154	<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze	164
<i>Furcula bicuspis</i>	Queue-Fourchue de l'Aulne	148	<i>Craniophora ligustri</i>	Troénière	
<i>Habrosyne pyritoides</i>	Agate	170	<i>Macaria alternata</i>	Philobie alternée	
<i>Harpyia milhauseri</i>	Dragon		<i>Geotrupes stercorarius</i>	Bousier du fumier	262
<i>Horisme vitalbata</i>	Horismée de la Clématite	176	<i>Aphodius rufipes</i>		265
<i>Hypena probascidalis</i>	Noctuelle à museau	168	<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	
<i>Laothoe populi</i>	Sphinx du Peuplier	140	<i>Anatis ocellata</i>	Coccinelle à ocelles	272
<i>Ligdia adustata</i>	Phalène du Fusain	176	<i>Calvia quatuordecimguttata</i>		272
<i>Lomaspilis marginata</i>	Phalène marginée	176	<i>Necrodes littoralis</i>		261
<i>Miltochrista miniata</i>	Ecaille rosette	154	<i>Nicrophorus investigator</i>		261
<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc		<i>Ilybius sp.</i>		291
<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde	161			

Compte rendu de la Commission Permanente de l'Environnement du 23 juillet

La CPENH sortait de sa torpeur estivale avec au menu un beau programme de vacances.

1 : DOSSIER RAVeL : LES NATURALISTES ONT RENCONTRÉ L'ASSOCIATION « RESPECT LESSE »

Les contacts s'annoncent fructueux avec cette association. Le premier aspect bénéfique de cette rencontre était d'informer « Respect Lesse » de l'existence du projet « RAVeL ».

Plusieurs participants signalent le communiqué de presse de Monsieur le Ministre Maxime Prévot annonçant, cerise sur le gâteau d'anniversaire des 20 ans du projet RAVeL, l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros. Ceux-ci permettront de rajouter une couche de béton aux chaînons manquants de la chaîne des vélos.

La position de la CPENH est la suivante :

Les réseaux RAVeL peuvent présenter un intérêt de couloir écologique dans la mesure où ils sont implantés de manière raisonnée et prioritairement sur des sites ayant déjà subi des aménagements anthropiques lourds.

Le projet Houyet-Dinant constitue ici une création de toute pièce dans une zone sans implantation lourde préalable. Le site impacté comprend de nombreux habitats prioritaires et une richesse environnementale et paysagère unique. A ce titre-là, ce projet ne devrait pas pouvoir émarger à un financement RAVeL.

Outre cela, suite au projet de création d'une liaison cycliste reliant Wanlin à Beauraing, le dossier Houyet-Dinant ne constitue plus un chaînon manquant. La commune de Beauraing, en collaboration avec la commune de Houyet, vient d'avaliser cette liaison. Concrètement, un cycliste pourra descendre de la gare à Jemelle et de là effectuer le tracé Jemelle- Rochefort-Wanlin-Beauraing-Givet. De Givet, il pourra rejoindre la « voie verte » déjà existante, à savoir longer la Meuse française et puis la Meuse belge.

Les prévisions budgétaires annoncées dans l'étude de préfaisabilité (2 millions d'euros) sont trop lourdes, même pour un budget 'gâteau d'anniversaire'.

Lors de la CPENH, il est aussi évoqué la tenue d'une réunion dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR) de Houyet. La réunion visait à présenter aux membres du PCDR de Houyet la teneur de l'étude de préfaisabilité.

Selon nos renseignements, de nombreux habitants (et donc électeurs) considèrent que, vu l'ampleur budgétaire, ce projet n'est pas prioritaire. D'aucuns s'interrogent si, en termes de mobilité, de transport en commun, d'aide aux personnes âgées, il n'y aurait pas mieux à faire pour rencontrer les attentes citoyennes.

La CPENH estime que seuls les vrais attentes et projets citoyens doivent être avalisés par la commune. Faute de cela, il n'est pas concevable de pouvoir valablement prétendre à une source de financement dans le cadre d'un PCDR.

La conclusion (actuelle !) est que le seul motif qui subsiste dans ce dossier est le faux débat sécuritaire, en particulier celui des kayaks.

2 : DOSSIER KAYAK\$\$\$

Le dernier Barbouillons (n°284) reprend l'évolution du dossier.

En date du 23/6/15, le Comité accepte d'être requérant dans l'introduction d'un recours au Conseil d'Etat. Cette procédure vise à l'annulation du permis d'exploiter actuel de la société de Monsieur Pitance (pour faire simple si possible). Cette action se fait en synergie avec d'autres partenaires privés ou associatifs.

L'absence d'évaluation des incidences oblige la SPRL Pitance à introduire une nouvelle demande de permis d'environnement. Dans le cadre de sa demande, la SPRL Pitance a tenu une réunion d'information le 16/6/15.

Outre le Comité des NHL, de nombreuses autres associations et des particuliers ont exposé avec beaucoup de ferveur et de crédibilité leurs inquiétudes.

Clairement, la première cause de dérives du 'kayakeur' est que celui-ci se sent noyé dans la masse et se livre à des débordements inconciliables avec les autres utilisateurs de la rivière.

Le comité des NHL a fait parvenir ses revendications (voir annexe 1).

Enfin, la situation actuelle de surabondance de kayaks en période de très faible débit donne de l'eau à notre moulin.

3 : DOSSIER SAPINS DE NOËL

La CPENH salue très sincèrement l'initiatrice de ce dossier. Plusieurs associations, dont les NHL représentés par Noëlle et un volontaire du Comité élaborent actuellement une position commune.

Dossier à suivre ...

4 : BILAN DE SAISON ET DIVERS

La CPENH exprime toute sa déception et sa désapprobation devant la procession d'Echternach organisée par le Monsieur le Ministre René Collin. Le monde environnementaliste connaît particulièrement bien les évolutions législatives de type 'procession d'Echternach', cette ancienne tradition populaire luxembourgeoise lors de laquelle les participants « avancent » en accomplissant successivement trois pas en avant et ... deux pas en arrière.

Cédant aux pressions d'une minorité, notre Ministre vient d'améliorer encore l'inefficacité des législations « nourrissage aux grands gibiers ». Après des années de doléances, le monde associatif environnemental avait vu l'apparition miraculeuse de la (trop) courageuse politique de Monsieur le Ministre Carlo Di Antonio. Comme relaté dans la presse, son successeur, pourtant de même obédience, a pris le parti d'organiser un enterrement de première classe pour le plan d'actions de son prédécesseur. Deux pas en avant quatre pas en arrière.

Le problème est pourtant visible comme un point noir au milieu du visage. Les fonctions essentielles de la forêt mais aussi du territoire agricole vont clairement se retrouver affectées par cette décision ministérielle.

En très étroite collaboration avec Inter-Environnement, la CPENH compte réactiver le débat PEFC. Des manquements relatifs à la mise en œuvre de la charte, en particulier l'article 12, sont clairement listés dans le chef de certaines communes ou autres propriétaires, voire de l'entité DNF. Suite à un constat de non-respect, une demande d'audit ciblé est en cours. Sont concernés les propriétaires et gestionnaires de territoire dit anciennement « points noirs ». Dossier à suivre ou à poursuivre ...

Un pont trop loin : Raoul Hubert, toujours aussi dynamique, nous fait part de son intervention sur le pont des soupirs que constitue l'horrible et illégale création d'un ouvrage d'art sur l'Ywoigne non loin du confluent avec la Lesse. Bien que diverses instances aient relayé l'aberration de ce dossier et que beaucoup d'eau soit passée sous le pont, aucune prise de décision ne semble se dessiner.

Message d'Inter-Environnement Wallonie : gagnez 144 places pour « Paris en hiver ». Cet hiver, Paris sera la capitale mondiale du Climat: les représentants de tous pays s'y retrouveront pour conclure (ou pas) un accord limitant la hausse des températures à 2°. IEW vous invite à participer à l'une des rencontres à Liège, LLN, Anlier, Namur, Tournai ou Mons (calendrier sur <http://www.iewonline.be/spip.php?article7331>) pour vous présenter ses idées de mobilisation pour le Sommet pour le Climat, ou COP 21 pour les intimes ou d'aller manifester à Paris le 29 novembre (intervention financière d'IEW pour le déplacement. 144 places ont été réservées dans un train associatif, les NHL en ont bloqué quelques unes... ATTENTION NOMBRE LIMITE ! Merci de confirmer votre participation à Philippe Corbeel, dans les meilleurs délais, donc maintenant.

On n'aura pas manqué de percevoir (notamment quand on se déplace de Han à Rochefort) les effets d'une intervention massive sur diverses pinèdes de la région. Nous planchons actuellement sur cette problématique, qui concerne (eh oui) la restauration de pelouses calcicoles, et sommes en train de prendre les contacts et mesures qui s'imposent. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des développements de cette affaire.

5 : SALAMANDRE TACHETÉE EN PÉRIL

Suite à l'apparition d'un nouveau pathogène, les populations de salamandre sont fortement impactées. Un réseau de détection et de surveillance du pathogène est mis en place sur le territoire wallon. Il est demandé de signaler toute découverte de salamandre malade ou de cadavre suspect (à l'exclusion des mortalités clairement accidentelles) au service SOS environnement et nature : 070 /233.001) et, le cas échéant, de conserver le cadavre dans un sac plastifié au congélateur jusqu'à sa collecte par un agent qualifié.

Enfin, les citoyens et les naturalistes sont invités à signaler toute observation de salamandre (ou de tritons) au moyen du module d'encodage en ligne <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes> en précisant bien le lieu d'observation (sur une carte s'affichant dans le module) et la date, ceci afin de parfaire les connaissances sur la répartition et l'état des populations de ces amphibiens en Wallonie. La prise de photos des animaux vivants ou morts est recommandée ; elles peuvent être jointes aux informations encodées.

Pour toute information complémentaire, les citoyens peuvent contacter le numéro vert : 1718 (ou 1719 pour les germanophones).

Pour la CPENH

Philippe CORBEEL, Coordinateur

ANNEXE : CONTENU DE LA LETTRE ADRESSÉE LE 23 JUIN 2015 AU COLLÈGE COMMUNAL DE HOUYET, À LA SPRL PITANCE ET À LA SPRL DINANT TOURISME

Comme suite à la réunion d'information tenue le 16 juin dernier à propos de l'objet repris sous rubrique, notre association souhaite émettre certaines suggestions quant au contenu de l'évaluation des incidences.

Lors de la réunion d'information, les grandes lignes du contenu de l'évaluation des incidences ont été abordées et nous avons été rassurés d'apprendre que le bureau d'étude envisage l'évaluation de l'impact du projet tant sur l'écosystème de la rivière que sur les berges, en mettant l'accent sur les différents habitats et espèces Natura 2000, dont notamment le martin-pêcheur, la mulette épaisse etc. Nous apprécions également la liste des sources que le

Chronique de l'environnement

contractant envisage de consulter.

Nous souhaitons toutefois insister sur plusieurs points.

Premièrement, la durée dévolue pour l'étude d'incidence nous paraît minimaliste compte tenu des différents points à étudier. Il nous semble en effet pertinent de ne pas se contenter d'établir une liste d'espèces présentes, mais il est important de viser une comparaison avec une situation exempte de perturbations, par exemple avec une zone similaire, et de même longueur, en amont.

Il conviendrait en particulier de pouvoir mettre en évidence l'impact des perturbations sur l'abondance et sur le succès reproducteur des différentes espèces concernées. Une telle évaluation nécessiterait de pouvoir y consacrer un effort et un temps suffisants pour la collecte et l'analyse de données biologiques, qui semblent peu compatibles avec la durée prévue pour l'étude. De plus, outre les espèces dites « Natura 2000 », il nous semble important que l'étude porte sur l'ensemble des espèces protégées, qu'elles fréquentent la rivière ou ses rives : odonates (*Cordulegaster boltonii*, *Gomphus vulgatissimus*...), mammifères (Loutre, Castor...), oiseaux (Cincla plongeur, Martin-pêcheur, Hirondelles de rivage...), reptiles (Couleuvre à collier), poissons, flore aquatique mais aussi rivulaire car les kayakistes débarquent tout au long du parcours, ...

Nous demandons également des analyses chimiques comparatives de l'eau, des indices biotiques réalisés en amont et en aval de l'embarquement de Houyet (plusieurs points de prélèvements entre Houyet et Anseremme pour l'aval, plusieurs points de prélèvements en amont de Houyet). Des mesures de la nuisance sonore devraient aussi être effectuées à l'aide d'un sonomètre, à plusieurs endroits (pont de Houyet, Gendron, Walzin, Anseremme...) et plusieurs fois pendant la saison de location des kayaks.

Au-delà de l'évaluation d'impact, nous insistons pour que l'étude propose, dès qu'il y a risque d'impact, des mesures d'atténuation adaptées à l'espèce ou à l'habitat impacté ainsi que, le cas échéant, des mesures compensatoires. Ces mesures doivent être directement liées aux espèces menacées. Proposer des panneaux de textes et de photos illustrant la faune et la flore présentes sur la Lesse, comme le proposait Monsieur Pitance lors de la réunion d'information, n'atténue en rien l'impact de son activité et est donc pour nous inacceptable.

Par ailleurs, il semble que dans les conditions actuelles d'exploitation, différentes nuisances sont constatées tant sur le plan environnemental qu'en termes d'incivilités vis-à-vis de riverains. Il nous semble judicieux que le bureau chargé de l'évaluation des incidences envisage toutes les pistes visant à atteindre une diminution de ces nuisances.

Il nous semble indispensable de réduire fortement le nombre de kayaks circulant sur la Lesse, celle-ci ressemblant trop souvent à une autoroute...

Toutes les nuisances constatées seraient alors logiquement proportionnellement atténuées.

Nous pensons également qu'il est nécessaire d'avoir une réflexion sur le débit seuil minimum (qui est bien faible et de nature à permettre certains jours un raclage du fonds préjudiciable à l'écosystème rivière). Nous pensons également que des pistes en matière d'encadrement des kayakistes par le proposant doivent être investiguées, comme par exemple l'accompagnement de groupes de kayakistes par du personnel du loueur ou le placement par le loueur de surveillants tout le long du parcours.

Une personne présente à la réunion avait aussi suggéré que Monsieur Pitance instaure un système de caution qui ne serait restituée qu'en cas de comportement civique lors de la descente et de restitution des kayaks avant l'heure limite de circulation. Nous pensons que cette idée est à exploiter...

Nous aimerions recevoir une copie des résultats de l'étude d'incidence environnementale, ou tout du moins être informés de la manière dont nous pouvons l'obtenir dès que Aster Consulting l'aura terminée.

Le Comité des Naturalistes de la Haute-Lesse

PROCHAIN RENDEZ-VOUS de la Commission Environnement :
le vendredi 23 octobre 2015 à 20h00.

A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !

REVUES NATURALISTES

AVES

TRIMESTRIEL N° 52/2 (JUIN 2015)

- Rapport de la Commission d'Homologation (F. Vanhove & L. Raty)
- Suppression de 9 espèces de la liste des oiseaux à homologuer et changements sur observation.be (coll.)
- Les oiseaux au cours de la période postnuptiale 2014 (COA)

DUMORTIERA

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable. Vous pouvez également vous inscrire gratuitement pour être informé de la sortie des prochains numéros :

http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publication/splanten_dumortierafr.php

L'HOMME ET L'OISEAU

TRIMESTRIEL N° 2 (2^e TRIM. 2015)

- Malte, les oiseaux ont perdu (J.C. Beaumont)
- Révolution dans la chasse à Anlier (M. David)
- Le miroir brisé de la chasse (E. Verheggen)
- La chouette de Tengmalm (O. Dupont)
- Les oiseaux de l'Île de Tobago (Antilles) (J.C. Beaumont)

NATAGORA (AVES + RNOB)

BIMESTRIEL N° 68 (JUIN-AOÛT 2015)

- Biodiversité : que fait la Wallonie ? (B. Legrain)
- Les cigognes sont de retour (A. Burnel & A. Sansdrap)
- Quand les papillons battent de l'aile (D. Lafontaine)
- Recensez les tortues ! (papillons) (J.S. Rousseau-Piot)
- Sur la piste des orchis de zinc (B. Legrain) (réserve de Sclaigneaux)
- Les chauves-souris sourient (F. Forget)

NATURALISTES DE CHARLEROI

TRIMESTRIEL N° 3 (2015)

- Sortie ornithologique dans la vallée de la Haine (G. Loiselet)
- Excursion dans la vallée de la Meuse, géologie et végétation (F. Moreau) (Bouvignes et Fonds de Lefte)
- Sortie géologique et historique à Modave (G. & E. Lebrun-Moréas)
- Sortie botanique à Willerzie (J. Durant & acolytes)
- Notule : lâche pas la patate ! (M.T. Romain)

NATURA MOSANA (Revue commune à Naturalistes Charleroi, Naturalistes Namur-Luxembourg, Société Botanique de Liège, Cercle Entomologistes liégeois)

TRIMESTRIEL N° 68/1 (Nelle SÉRIE, 2015)

- *Welwitschia mirabilis*, une plante de Namibie riche en enseignement (J. Margot)
- Le rooibos (*Aspalathus linearis*), le « thé rouge » sud-africain qui a séduit l'Europe (P. Martin)

- Raymond Bouillenne, personnalité attachante et créative des sciences naturelles en Belgique et en Afrique tropicale (C. Sironval & M. Streeel)

PARCS ET RÉSERVES

TRIMESTRIEL N° 70 /2 (2^e TRIM. 2015)

NUMÉRO SPÉCIAL : LE GENÉVRIER EN WALLONIE

- Le statut de conservation du genévrier commun (*Juniperus communis*) en Wallonie (L.M. Delescaille & P. Frankard)
- Observations sur la régénération du genévrier commun (*Juniperus communis*) dans la région Lesse et Lomme (Tellin/Rochefort) (L.M. Delescaille)
- Impact des aménagements forestiers et cynégétiques sur les Rhopalocères forestiers (J. Delacre)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA HAUTE MEUSE

TRIMESTRIEL N° 80 (JUIN 2015)

- Les produits d'entretien écologiques

CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE

MENSUEL N° 74 (JUIL-AOÛT 2015)

- Nouvelles diverses

CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE

TRIMESTRIEL N° 66 (JUIN 2015)

- Castors ou RAVeL à Petithan - Nouvelles diverses.

PUBLICATIONS DIVERSES

DIVERS

- Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2014 – Rapport sur l'état de l'environnement wallon – SPW Editions – 204 p.
- Atlas du karst wallon – Coord. G. Michel & G. Thys – CWEPS – SPW Editions – 471 p.

LA GARANCE VOYAGEUSE

TRIMESTRIEL N° 110 (ÉTÉ 2015)

- Mais que faisait donc *Ledum palustre* dans les marais de l'Aisne ? (J.R. Wattez)
- De la place des polytrics dans l'évolution (M. Philippe)
- D'où viennent nos plantes ? (F. Hallé) (évolution architecturale et origine tropicale)
- Un micropaysage de mousses et de bois morts (V. Brindeau & A. Sourisseau) (reconstitution d'un biotope forestier en milieu urbain)
- Les Protéacées (Y. Delange)
- Les campanules à larges feuilles (A. Mouly)
- Enquête sur les savoirs populaires autour des plantes dans le massif du Mercantour (E. Bain)
- Histoires d'angéliques (M. Baracetti)

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: 6920 Froidlieu (Wellin)
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOBEBB

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Claire BRENU Administratrice	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 claire.brenu@gmail.com
Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie, 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 243 531 gdeheyn@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084 32 32 43 – 0487 488 747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476 754 096 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082 22 51 82 – 0476 214 929 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084 22 19 53 – 0497 466 331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 1er septembre 2015

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie (SPW)
- Direction Générale
Opérationnelle Agriculture, Ressources
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
**reproduits qu'avec l'autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be